Dernière mise à jour : août 2026

Türkiye*

*** Suite à la note verbale du 3 juin 2022 de la Représentation Permanente de la Turquie notifiée notamment aux Organisations internationales, le nom officiel de l'État défendeur est désormais Türkiye.**

Ratification de la Convention européenne des droits de l'homme en 1954

Juge national : Saadet Yüksel (2 juillet 2019 -)

Les CV des juges sont disponibles sur le site internet de la CEDH

Juges précédents : Kemel Fikret Arik (1959-1965), Suat Bilge (1966-1972), Ali Bozer (1973-1977), Feyyaz Gölcüklü (1977-1998), Rıza Türmen (1998-2008), Işıl Karakaş (2008-2019)

Liste des juges à la Cour depuis 1959

La Cour a traité 9 865 requêtes concernant Türkiye en 2025, dont 6 302 qu'elle a déclarées irrecevables ou dont elle n'a pas poursuivi l'examen (requêtes rayées du rôle). Elle a prononcé 74 arrêts (portant sur 3 563 requêtes), dont 66 qui ont conclu à au moins une violation de la Convention européenne des droits de l'homme.

Requêtes traitées en	2024	2025	2026*
Requêtes attribuées à une formation judiciaire	4437	6737	7281
Requêtes communiquées au Gouvernement	3380	6602	563
Requêtes terminées :	6190	9865	3153
- déclarées irrecevables ou rayées du rôle (juge unique)	3941	6123	1933
- déclarées irrecevables ou rayées du rôle (comité)	149	150	82
- déclarées irrecevables ou rayées du rôle (chambre)	17	29	5
- tranchées par un arrêt	2083	3563	1133

* janvier au juillet 2026
En ce qui concerne les formations judiciaires de la Cour et la procédure devant elles, voir le site internet de la Cour.
Les statistiques concernant les mesures provisoires sont disponibles ici.

Requêtes pendantes devant la Cour au 01/07/2026	
Requêtes pendantes devant une formation judiciaire :	22566
Juge unique	565
Comité (3 Juges)	20446
Chambre (7 Juges)	1553
Grande Chambre (17 Juges)	2

Türkiye et ...

le greffe

Le greffe a pour rôle de fournir à la Cour un soutien juridique et administratif dans l'exercice de ses fonctions judiciaires. Il se compose de juristes, de personnel administratif et technique et de traducteurs. Il compte actuellement **673** agents.

Affaires marquantes, arrêts rendus

Grande Chambre

Chypre c. Turquie

10.05.2001 (arrêt au principal)[1]

Requête interétatique introduite en 1994 par Chypre, concernant la situation au nord de Chypre depuis la division du territoire.

Violation continue des articles 2 (droit à la vie), 3 (interdiction des traitements inhumains ou dégradants) et 5 (droit à la liberté et à la sûreté), concernant les Chypriotes grecs portés disparus et leurs familles.

Violation continue de l'article 8 (droit au respect de la vie privée et familiale, du domicile et de la correspondance) et de l'article 1 du Protocole n° 1 (protection de la propriété) combinés avec l'article 13 (droit à un recours effectif), concernant le domicile et les biens des personnes déplacées.

Violation des article 9 (liberté de pensée, de conscience et de religion), 10 (liberté d'expression), 2 du Protocole n° 1 (droit à l'instruction), 3 (interdiction des traitements inhumains ou dégradants), 8 (droit au respect de la vie privée et familiale), 13 (droit à un recours effectif) et violation continue de l'article 1 du Protocole n° 1 (protection de la propriété), concernant les conditions de vie des Chypriotes grecs dans la région du Karpas, dans le nord de Chypre.

Violation de l'article 6 (droit à un procès équitable) concernant les droits des Chypriotes turcs installés dans le nord de Chypre.

[1] Voir aussi, s'agissant de la même affaire, l'arrêt de la Grande Chambre du 12 mai 2014 sur la question de la satisfaction équitable. Dans cet arrêt, la Cour a jugé que le temps écoulé depuis le prononcé de l'arrêt au principal le 10 mai 2001, ne l'empêchait pas d'examiner les demandes formulées par le Gouvernement de Chypre au titre de la satisfaction équitable. Elle a conclu que la Turquie devait verser à Chypre 30 000 000 euros (EUR) pour le dommage moral subi par les familles des personnes disparues et 60 000 000 EUR pour le dommage moral subi par les Chypriotes grecs enclavés dans la péninsule du Karpas. Ces montants seront distribués par le Gouvernement de Chypre aux victimes individuelles sous la surveillance du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe.

Öneryildiz c. Turquie

30.11.2004

Habitations situées en aval d'une décharge dans un bidonville d'Istanbul, ensevelies suite à une explosion de méthane.

Violation de l'article 2 (droit à la vie) en raison du décès de 9 proches du requérant

Violation de l'article 1 du Protocole n° 1 (protection de la propriété)

Violation de l'article 13 (droit à un recours effectif)

Mamatkulov et Askarov c. Turquie

04.02.2005

Extradition vers l'Ouzbékistan en 1999 de deux membres du Parti d'opposition Erk.

Violation de l'article 34 (droit de recours individuel) : en ne se conformant pas aux mesures provisoires indiquées par la Cour sur le fondement de l'article 39 de son Règlement (mesures provisoires), à savoir ne pas extrader les requérants jusqu'à nouvel ordre, la Turquie n'a pas respecté les obligations qui lui incombaient au regard de l'article 34 de la Convention

Öcalan c. Turquie

12.05.2005

Conditions du transfert en Turquie et de détention d'un condamné à mort (pour activités visant à la sécession d'une partie du territoire turc).

Plusieurs violations, dont violation de l'article 3, la peine de mort ayant été prononcée à l'issue d'un procès inéquitable

Leyla Sahin c. Turquie

10.11.2005

Sanctions disciplinaires pour port du foulard islamique à l'université.

Non-violation de l'article 9 (liberté de pensée, de conscience et de religion)

Non-violation de l'article 2 du Protocole no 1 (droit à l'instruction)

Non-violation de l'article 8 (droit au respect de la vie privée et familiale)

Non-violation de l'article 10 (liberté d'expression)

Non-violation de l'article 14 (interdiction de la discrimination)

Yumak et Sadak c. Turquie

08.07.2008

Seuil électoral de 10 % imposé pour les élections législatives.

Non-violation de l'article 3 du Protocole n° 1 (droit à des élections libres), étant donné la marge d'appréciation accordée à l'État et à l'absence de standard européen

Demir et Baykara c. Turquie

12.11.2008

Annulation rétroactive d'une convention collective conclue par un syndicat / interdiction de fonder des syndicats.

Violation de l'article 11 (liberté de réunion et d'association) de la Convention européenne des droits de l'homme à raison de l'ingérence dont les requérants, fonctionnaires municipaux, ont été victimes dans l'exercice de leur droit de fonder des syndicats

Violation de l'article 11 de la Convention à raison de l'annulation rétroactive de la convention collective conclue par le syndicat Tüm Bel Sen à l'issue de négociations collectives avec l'administration

Salduz c. Turquie

27.11.2008

Restriction imposée au droit d'accès à un avocat en garde à vue pour une infraction relevant des cours de sûreté de l'État, indépendamment de l'âge.

Violation de l'article 6 § 3 c) (droit à l'assistance d'un défenseur de son choix) combiné avec l'article 6 § 1 (droit à un procès équitable)

Varnava et autres c. Turquie

18.09.2009

Disparition de neuf ressortissants chypriotes après qu'ils ont été appréhendés et détenus par l'armée turque au cours d'opérations militaires menées dans le nord de Chypre en 1974.

Violation continue des articles 2 (droit à la vie), 3 (interdiction des traitements inhumains ou dégradants), 5 (droit à la liberté et à la sûreté) pour deux des disparus

Non-violation de l'article 5 pour les sept autres hommes portés disparus

Kart c. Turquie

03.12.2009

Impossibilité pour le requérant d'obtenir la levée de son immunité parlementaire pour pouvoir se défendre contre les poursuites pénales à son encontre.

Non-violation de l'article 6 § 1 (droit à un procès équitable)

Serif Yigit c. Turquie

02.11.2010

Refus par les juridictions turques d'accorder à la requérante le bénéfice des droits sociaux de son défunt compagnon, avec lequel elle avait contracté un mariage religieux mais pas de mariage civil.

Non-violation de l'article 14 (interdiction de la discrimination) combiné avec l'article 1 du Protocole no 1 (protection de la propriété)

Non-violation de l'article 8 (droit au respect de la vie familiale)

Sabri Güneş c. Turquie

24.05.2011

Dans cet arrêt de Grande Chambre, la Cour définit le respect du délai de six mois (article 35 § 1 de la Convention), soit la détermination du point de départ et de la date à laquelle le délai arrive à son terme. Elle déclare que le caractère variable de l'approche qui s'exprime au travers de sa jurisprudence s'appuie sur le principe suivant lequel le délai de six mois constitue une règle autonome qui doit être interprétée et appliquée dans chaque affaire de manière à assurer l'exercice efficace du droit de recours individuel. À plusieurs reprises la Cour a confirmé le principe suivant lequel le respect du délai de six mois doit répondre aux critères propres à la Convention et non aux modalités prévues par le droit interne de chaque État défendeur.

La Cour n'a pas pu connaître du fond de l'affaire.

Nejdet Şahin et Perihan Şahin c. Turquie

20.10.2011

Affaire portait sur des divergences entre la jurisprudence de cours administratives ordinaires et celle de la Haute Cour administrative militaire dans des affaires concernant des demandes d'octroi de pension spéciale.

Non-violation de l'article 6 § 1 (droit à un procès équitable). Une divergence de jurisprudence entre deux cours suprêmes d'un même pays n'est pas contraire à la Convention.

Aksu c. Turquie

15.03.2012

Le requérant soutenait que des passages d'un ouvrage sur les Roms et des

définitions dans deux dictionnaires étaient insultants et discriminatoires.
Non-violation de l'article 8 (droit au respect de la vie privée et familiale)

Mustafa Tunç et Fecire Tunç c. Turquie
14.04.2015
Décès d'un jeune homme qui effectuait son service militaire alors qu'il avait été affecté sur le site d'une société pétrolière privée dont la gendarmerie nationale assurait la sécurité.
Non-violation de l'article 2 (droit à la vie)

İzzettin Doğan et autres c. Turquie
26.04.2016
L'affaire concernait le refus des autorités nationales d'accorder aux requérants, de confession alévie (deuxième croyance du pays par le nombre de ses adeptes), le bénéfice d'un service public religieux, qui serait accordé, selon eux, exclusivement aux citoyens adhérant à la conception sunnite de l'islam.
Violation de l'article 9 (droit à la liberté de religion)
Violation de l'article 14 (interdiction de la discrimination) combiné avec l'article 9

Güzelyurtlu et autres c. Chypre et Turquie
29.01.2019
L'affaire concernait l'enquête relative à l'homicide de trois ressortissants chypriotes d'origine chypriote turque perpétré en 2005 dans la partie de Chypre contrôlée par le gouvernement chypriote. Les meurtriers s'enfuirent et retournèrent en « République turque de Chypre du Nord » (la « RTCN »). Ces meurtres donnèrent lieu à deux enquêtes parallèles, l'une menée par les autorités du gouvernement chypriote et l'autre par les autorités du gouvernement turc, « RTCN » comprise. Ces deux enquêtes conduisirent à une impasse en 2008.
Non-violation de l'article 2 par Chypre
Violation de l'article 2 par la Turquie

Selahattin Demirtaş c. Turquie (nº 2)
22.12.2020
L'affaire concernait l'arrestation et la mise en détention provisoire de M. Selahattin Demirtaş, qui était à l'époque des faits un des coprésidents du Parti démocratique des peuples (HDP), un parti pro-kurde de gauche.
Violation de l'article 10 (liberté d'expression)
Violation de l'article 5 § 1 (droit à la liberté et à la sûreté)
Violation de l'article 5 § 3 (droit à la liberté et à la sûreté)
Non-violation de l'article 5 § 4 (droit de faire statuer à bref délai sur la légalité de la détention)
Violation de l'article 3 du Protocole nº 1 (droit à des élections libres)
Violation de l'article 18 (limitation de l'usage des restrictions aux droits) combiné avec l'article 5

Kavala c. Türkiye
11.07.2022
L'affaire concernait la question dont le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe avait saisi la Cour de savoir si la République de Türkiye avait manqué à l'obligation qui lui incombait au titre de l'article 46 § 1 de la Convention de se conformer à l'arrêt de chambre rendu par la Cour dans l'affaire Kavala c. Turquie, le 10 décembre 2019.
Violation de l'article 46 § 1 (force obligatoire et exécution des arrêts)

Yüksel Yalçınkaya c. Türkiye
26.09.2023
L'affaire concernait la condamnation d'un ancien enseignant pour appartenance à une organisation terroriste armée, la FETÖ/PDY, antérieurement connue sous le nom de « mouvement Gülen », à laquelle les autorités turques imputent la responsabilité de la tentative de coup d'État du 15 juillet 2016.
Violation de l'article 7 (pas de peine sans loi)
Violation de l'article 6 § 1 (droit à un procès équitable)
Violation de l'article 11 (liberté de réunion et d'association)

Yasak c. Türkiye
05.05.2026
L'affaire concernait la condamnation du requérant, en vertu de l'article 314 § 2 du code pénal turc, pour appartenance à une organisation terroriste armée, ainsi que les conditions de sa détention à la prison de Çorum.
Cette affaire s'inscrit dans le cadre de procédures pénales engagées contre des membres accusés d'être membres d'une organisation terroriste armée, à savoir le groupe que les autorités turques désignent

sous l'appellation « organisation terroriste Fetullahiste/structure d'État parallèle » (FETÖ/PDY) et qu'elles ont tenu responsable de la tentative de coup d'État qui a eu lieu en Türkiye le 15 juillet 2016.
Violation de l'article 7 (pas de peine sans loi)
Violation de l'article 3 (interdiction des traitements inhumains et dégradants)

Kavala c. Türkiye (n° 2)
25.08.2026
Homme d'affaires, le requérant est un défenseur des droits de l'homme en Türkiye. Il a contribué à la création de nombreuses organisations non gouvernementales (« ONG ») et initiatives de la société civile actives dans les domaines des droits de l'homme, de la culture, des études sociales, de la réconciliation historique et de la protection de l'environnement. M. Kavala est privé de liberté de manière ininterrompue depuis le 18 octobre 2017. Il était soupçonné de tentative de renversement du gouvernement par la force et la violence, en lien avec les événements du parc de Gezi qui s'étaient déroulés entre mai et septembre 2013, et de tentative de renversement de l'ordre constitutionnel, en lien avec la tentative de coup d'État du 15 juillet 2016.
Violation des articles 10 (liberté d'expression) et 11 (liberté de réunion et d'association)
Violation de l'article 6 § 1 (droit à un procès équitable) quant aux griefs tirés de l'indépendance et de l'impartialité du tribunal, de l'équité de la procédure et des restrictions aux droits de défense
Violation de l'article 5 § 1 (droit à la liberté et à la sûreté)
Violation de l'article 18 (limitation de l'usage des restrictions aux droits), combiné avec les articles 5 § 1, 6 § 1, 10 et 11
Violation de l'article 3 (interdiction des traitements inhumains et dégradants) quant au grief tiré de l'absence de mécanisme de réexamen de la peine de réclusion criminelle à perpétuité aggravée.
La Cour a déclaré que l'État défendeur devait, dans les plus brefs délais, assurer la remise en liberté du requérant et qu'il lui appartenait d'effacer les conséquences des mesures prises à son encontre. Sa condamnation pénale devait en effet être regardée comme nulle et non avenue au regard du droit conventionnel.

Affaires marquantes, arrêts et décisions rendus

Chambre

Affaires concernant le droit à la vie (article 2)

Violation de l'article 2

Öneryildiz c. Turquie
30.11.2004
Arrêt de Grande Chambre (voir page 2)

Isaak c. Turquie et Solomou c. Turquie
24.06.2008
Décès des requérants durant une manifestation chypriote grecque et une action de protestation dans la zone tampon des Nations unies à l'est de Nicosie.

Opuz c. Turquie
09.06.2009
Coups et blessures infligés par un homme à son épouse et à sa belle-mère pendant plusieurs années et finalement meurtre de la belle-mère, en dépit de plusieurs plaintes des victimes et de certaines poursuites du parquet.
La Cour conclut pour la première fois à la violation de l'article 14 dans une affaire de violence domestique et considère que la violence subie par la requérante et sa mère peut passer pour une violence fondée sur le genre, ce qui est une forme de discrimination envers les femmes.

Beyazgül c. Turquie
15.09.2009
Mort d'un homme de 21 ans ayant pris la fuite devant les tirs de sommation de gendarmes en mission dans la région frontalière avec l'Iran. (en cause notamment, la loi en matière d'opérations des forces de l'ordre en zone frontalière).

Oyal c. Turquie
23.03.2010
Refus des autorités de fournir une couverture médicale à vie à un adolescent contaminé par le virus VIH lors de transfusions sanguines après sa naissance.

Dink c. Turquie
20.09.2010
Voir ci-dessous, sous liberté d'expression.

İsmail Altun c. Turquie
21.09.2010
Requérant blessé par arme à feu, lors d'une opération en vue de mettre fin à la grève de la faim de 83 détenus (le 19 décembre 2000, date à laquelle les forces de l'ordre intervinrent simultanément dans 20 établissements pénitentiaires turcs où des détenus avaient mené des grèves de la faim, en protestation contre le projet de prisons de type F).

Çoşelav c. Turquie
09.10.2012
Suicide d'un mineur dans une prison pour adultes.

Aydan c. Turquie
12.03.2013
Mort accidentelle d'un passant survenue en marge d'une manifestation violente, suite aux tirs d'un gendarme.

Mehmet Şentürk et Bekir Şentürk c. Turquie
09.04.2013
Décès d'une femme enceinte survenu à la suite de multiples et successives erreurs de jugement imputables au personnel médical de plusieurs hôpitaux et défaut de prise en charge médicale d'urgence, la défunte n'ayant pas bénéficié de soins appropriés alors qu'elle était dans un état critique avéré.

Ataykaya c. Turquie
22.07.2014
Décès du fils de M. Ataykaya provoqué par une grenade lacrymogène, tirée par les forces de l'ordre au cours d'une manifestation illégale.

Asiye Genç c. Turquie
27.01.2015
Décès dans une ambulance, quelques heures après sa naissance, d'un nouveau-né prématuré, qui n'avait pu être admis dans un hôpital ou un centre de soins adapté.

Altuğ et autres c. Turquie
30.06.2015
Décès de Mme Keşoğlu à l'âge de 74 ans, suite à une réaction allergique violente à l'administration d'un dérivé de la pénicilline par voie intraveineuse dans un hôpital privé.

Özel et autres c. Turquie
17.11.2015
Décès des proches des requérants, ensevelis sous les décombres des immeubles d'habitation qui se sont effondrés dans la ville de Çınarcık lors du tremblement de terre du 17 août 1999, qui fut l'un des plus meurtriers en Turquie.

Civek c. Turquie
23.02.2016
Assassinat de la mère des requérants, M^me^ Selma Civek, par leur père.

Halime Kılıç c. Turquie
28.06.2016
Décès de la fille de M^me^ Kılıç, Fatma Babatlı, tuée par son mari malgré quatre plaintes et trois ordonnances de protection et d'injonctions.

Aydoğdu c. Turquie
30.08.2016
L'affaire concernait l'allégation des époux Aydoğdu selon laquelle le décès de leur fille, née prématurément et souffrant d'une détresse respiratoire, serait dû à une faute professionnelle du personnel soignant des hôpitaux où elle a été prise en charge.

Karataş et autres c. Turquie
12.09.2017
L'affaire concernait une fusillade ayant eu lieu dans le sud-est de la Turquie en septembre 2007. Les requérants alléguaient que, au cours de cette fusillade, des soldats avaient tué un de leurs proches, Bülent Karataş, et gravement blessé l'un des requérants, Rıza Çiçek. Ils soutenaient que les autorités n'avaient pas mené d'enquête effective sur les faits.

Elvan c. Türkiye
07.02.2023
L'affaire concernait le décès de Berkin Elvan, à l'âge de 15 ans, des suites d'une blessure infligée par un lance-grenades lors des « événements de Gezi » à Istanbul.

Non-violation de l'article 2

Horoz c. Turquie
31.03.2010
Décès d'un détenu suite à une grève de la faim en protestation contre les prisons de type F.

Berü c. Turquie
11.01.2011
Décès d'une enfant suite à une attaque mortelle par des chiens errants, qui avaient précédemment déjà eu un comportement dangereux.

Cavit Tınarlıoğlu c. Turquie
02.02.2016
L'affaire concernait un accident de mer dont avait été victime M. Tınarlıoğlu au cours de ses vacances dans un centre de loisirs et les procédures y relatives.

Sarıhan c. Turquie
06.12.2016
Explosion d'une mine antipersonnel ayant causé de graves blessures à un jeune berger.

Erdal Muhammet Arslan et autres c. Türkiye
21.11.2023
L'affaire concernait le décès d'un proche des requérants, enseveli sous les décombres de l'hôtel Bayram qui s'était effondré lors du séisme du 9 novembre 2011 ayant frappé la région de Van, dans l'Est de la Türkiye.

Selçuk c. Türkiye
09.07.2024
L'affaire concernait l'attentat suicide commis à Ankara le 10 octobre 2015.

Affaires concernant le suicide d'appelés pendant leur service militaire

Kılınç et autres c. Turquie
07.06.2005

Abdullah Yilmaz c. Turquie
17.06.2008

Lütfi Demirci et autres c. Turquie
02.03.2010

Servet Gündüz et autres c. Turquie
11.01.2011

Hüseyin Kaplan c. Turquie
15.10.2013

Les requêtes Zeki Köşebaşi et autres c. Turquie et Yeşilyurt c. Turquie ont été déclarées irrecevables.

Décès en garde à vue

Yurtsever et autres c. Turquie
08.07.2014

Requêtes irrecevables

Elçi c. Turquie
Ahmet Tunç et autres c. Turquie et Tunç and Yerbasan c. Turquie
07.02.2019
Les requêtes concernaient des faits survenus dans la ville de Cizre, située dans le sud-est de la Turquie. Un couvre-feu applicable vingt-quatre heures sur vingt-quatre y avait été imposé le 14 décembre 2015 à la suite d'affrontements qui avaient opposé l'armée et des groupes armés affiliés au PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan, organisation illégale armée).
Requêtes déclarées irrecevables pour défaut manifeste de fondement.
La Cour a par ailleurs jugé que les requérants de ces deux affaires n'avaient pas épuisé les voies de recours internes, soit parce que la Cour constitutionnelle turque était encore en train d'examiner des recours portant sur les mêmes circonstances, soit parce qu'il n'avait été porté aucun recours devant cette cour ni devant d'autres juridictions internes.

Cömert et autres c. Türkiye
12.01.2023
L'affaire concernait le décès d'un proche des requérants (Abdullah Cömert) des suites d'une blessure occasionnée à la tête par une grenade lacrymogène tirée par un agent des forces de l'ordre lors d'une manifestation organisée à Hatay – en juin 2013 – pour contester la démolition du parc de Gezi à Istanbul.
Requête déclarée irrecevable pour non-épuisement des voies de recours internes.

Affaires concernant des traitements inhumains ou dégradants (article 3)

Violation de l'article 3

Öcalan c. Turquie
12.05.2005
Arrêt de Grande Chambre (voir page 2 de la fiche)

Öcalan c. Turquie
18.03.2014
M. Öcalan, fondateur de l'organisation illégale PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan), se plaignait principalement du caractère incompressible de sa condamnation à une peine de réclusion criminelle à perpétuité ainsi que de ses conditions de détention (notamment de son isolement social et des restrictions frappant sa communication avec les membres de sa famille et ses avocats).

Requêtes irrecevables

Öcalan c. Turquie
06.07.2010
Condamnation du requérant pour avoir mené des actions visant la sécession d'une partie du territoire turc et d'avoir formé et dirigé une bande de terroristes armés.
Par un arrêt du 12 mai 2005, la Cour considéra que la procédure devant la cour de sûreté de l'État n'avait pas été conforme aux exigences de l'article 6.
La Cour a déclaré cette nouvelle requête de M. Öcalan irrecevable, estimant que le refus des autorités turques de rouvrir une procédure pénale n'avait pas entaché l'exécution de l'arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme, dont la supervision revenait au Comité des Ministres.

Öcalan c. Turquie
27.09.2018
La requête concernait principalement des allégations de mauvais traitements qu'Abdullah Öcalan aurait subis en 2008 lors d'une fouille dans sa cellule.
Requête déclarée irrecevable car manifestement mal-fondée.

Camdereli c. Turquie
17.07.2008
Mauvais traitements infligés par des gendarmes et insuffisance des poursuites pénales.

Opuz c. Turquie
09.06.2009
(voir également ci-dessus dans la rubrique « le droit à la vie »)

Abdolkhani et Karimnia c. Turquie
22.09.2009
Risque de mauvais traitements envers d'anciens membres de l'organisation des Moudjahidines du peuple en cas d'expulsion vers l'Iran ou l'Irak.

Abdolkhani et Karimnia c. Turquie (no 2)
27.07.2010
Détention de réfugiés pendant trois mois dans un sous-sol des locaux de la police.

Gülizar Tuncer c. Turquie
21.09.2010
Recours à la force des forces de l'ordre à l'égard de la requérante, lors de la dispersion d'un rassemblement organisé devant un bureau de poste à Istanbul pour envoyer des cartes postales aux femmes détenues dans les prisons de type F.

Üzer c. Turquie
21.09.2010
Mauvais traitements infligés en garde à vue à trois jeunes hommes - dont deux mineurs - et maquillés par la police.

Ebcin c. Turquie
01.02.2011
Agression de la requérante, enseignante, aspergée en pleine rue d'acide au visage, et question de l'obligation de prévention des autorités, et de diligence dans les procédures qui ont suivi l'agression.

Yazgül Yilmaz c. Turquie
01.02.2011
Examen gynécologique auquel a été soumis la requérante mineure lors de sa garde à vue pour s'assurer, selon les autorités, qu'elle n'avait pas été violentée et absence de poursuites pénales contre les médecins en cause.

Sacilik et autres c. Turquie
05.07.2011
Plainte déposée par Veli Saçilik et 24 autres ressortissants turcs, anciens détenus de la prison de Burdur (Turquie), au sujet d'une vaste opération de sécurité menée dans cette prison le 5 juillet 2000.

Ali Güneş c. Turquie
10.04.2012
Mauvais traitements, et notamment aspersion de gaz lacrymogène, infligés par la police à un professeur dans l'enseignement secondaire qui participait à une manifestation dirigée contre le sommet de l'OTAN organisé à Istanbul en 2004.
La Cour conclut en particulier : 1) que les autorités n'ont pas justifié le recours au gaz lacrymogène après l'arrestation du requérant par la police ; 2) qu'aucune enquête effective n'a été menée sur les griefs du requérant à cet égard.

X c. Turquie (nº 24626/09)
09.10.2012
Détenu homosexuel qui, après s'être plaint d'actes d'intimidation et de harcèlement de la part de ses codétenus, a été placé à l'isolement pendant plus de huit mois au total.

Necati Yilmaz c. Turquie
12.02.2013
Coups et blessures infligés par les gardes du corps du premier ministre au requérant qui aurait proféré des insultes à l'encontre du premier ministre de la Turquie, présent lors d'une inauguration.

Gülay Çetin c. Turquie
05.03.2013
Personne détenue pour meurtre, d'abord à titre provisoire, puis en vertu d'une condamnation définitive, qui se plaignait de son maintien en prison en dépit de son cancer qui avait atteint un stade avancé.

Izci c. Turquie
23.07.2013
La requérante, une ressortissante turque, se plaignait en particulier d'avoir été agressée par la police alors qu'elle participait à une manifestation pacifique organisée à Istanbul pour célébrer la Journée de la femme, et dénonçait une tolérance des autorités face à la brutalité policière, qui demeurait selon elle souvent impunie en Turquie.

Gülizar Tuncer Günes c. Turquie
11.02.2014
Plainte de la requérante selon laquelle elle avait été victime de violences policières lors de son arrestation en 2000.

Tüfekçi c. Turquie
22.07.2014
Le requérant disait avoir subi l'emploi de la force par les forces de l'ordre lors d'une manifestation.

Alpar c. Turquie
26.01.2016
Allégation de la part des requérants de mauvais traitements lors d'un contrôle d'identité puis lors de l'interrogatoire au poste de police.

Enver Aydemir c. Turquie
07.06.2016
L'affaire concernait le refus de M. Aydemir d'effectuer son service militaire pour des raisons de convictions religieuses et les procédures subséquentes dont il avait fait l'objet, ainsi que des allégations de mauvais traitements en raison de ce refus.

A.Ş. c. Turquie (nº 58271/10)
13.09.2016
L'affaire concernait les agressions sexuelles et les violences physiques subies par le requérant alors qu'il était placé en détention provisoire à la prison pour mineurs de Maltepe (Istanbul), ainsi que la régularité et la durée du placement en détention de celui-ci.

G.U. c. Turquie (nº 16143/10)
18.10.2016
Grief d'une jeune fille (G.U.), mineure à l'époque des faits, selon lequel elle aurait été violée et agressée sexuellement par son beau-père (M.S.) âgé de 62 ans.

Ebru Dinçer c. Turquie
29.01.2019
L'affaire concernait une opération menée par les forces de l'ordre dans la prison Bayrampaşa (Istanbul), en décembre 2000, au cours de laquelle M^me^ Dinçer fut gravement brûlée sur différentes parties de son corps, notamment au visage, en raison d'un incendie dans le dortoir des femmes.

Gömi c. Turquie
19.02.2019
L'affaire concernait le maintien en détention du requérant qui présentait des troubles psychotiques depuis 2003.

G.B. et autres c. Turquie (n° 4633/15)
17.10.2019
L'affaire concernait la rétention d'une mère et de ses trois jeunes enfants dans l'attente de leur expulsion de Turquie. Ils furent libérés près de quatre mois après avoir été privés de liberté, à la suite d'une série de recours qu'ils avaient engagés devant les juridictions internes pour contester la légalité de leur détention.

Bayram c. Turquie
04.02.2020
L'affaire concernait les conditions de détention du requérant, paraplégique, ne pouvant se déplacer par ses propres moyens.

N.Ç. c. Turquie
09.02.2021
L'affaire concernait les lacunes de la procédure pénale menée à l'encontre de suspects accusés de faits de prostitution d'un enfant de quatorze ans.

Akkad c. Türkiye
21.06.2022
L'affaire concernait l'allégation du requérant selon laquelle il aurait fait l'objet d'une expulsion forcée et illégale vers la Syrie par les autorités turques sous couvert de « retour volontaire ». En 2018, le requérant, détenteur d'un titre de séjour légal Türkiye et bénéficiant de la « protection provisoire », fut arrêté près de la rivière de Meriç alors qu'il tentait de passer en Grèce. Il fut renvoyé deux jours plus tard en Syrie.

Non-violation de l'article 3

Bayram c. Turquie
04.02.2020
L'affaire concernait les conditions de détention du requérant, paraplégique, ne pouvant se déplacer par ses propres moyens.

M.N. et autres c. Türkiye (no. 40462/16)
21.06.2022
L'affaire concernait le risque pour les requérants d'être expulsés de la Türkiye vers le Tadjikistan aux motifs qu'ils ne disposaient pas de visas valables et qu'ils représenteraient une menace pour la sécurité publique du fait de leur participation à des cours coraniques non enregistrés auprès des autorités turques.

Affaires concernant des cas d'expulsions d'anciens membres d'organisations illégales

Violations de l'article 3

Charahili c. Turquie - Keshmiri c. Turquie - Ranjbar et autres c. Turquie – Tehrani et autres c. Turquie
13.04.2010
Dans ces arrêts du 13.04.2010 la Cour a dit que la Turquie devait libérer / s'abstenir de remettre en détention certains des requérants.

Alipour et Hosseinzadgan
13.07.2010

Affaires relatives aux violences conjugales

Violations de l'article 3

M. G. c. Turquie (n° 646/10)
22.03.2016
Violences conjugales subies par M.G. durant son mariage, les menaces dont elle fut victime après son divorce et les procédures qui s'en suivirent.

Requête irrecevable

İldem et autres c. Turquie
15.02.2018
L'affaire concernait des allégations de mauvais traitements infligés par les forces de l'ordre lors d'une arrestation.
Requête déclarée irrecevable car mal-fondée.

Affaires portant sur le droit à la liberté et à la sûreté (article 5)

Violation de l'article 5

Pulatli c. Turquie
26.04.2011
Sanction disciplinaire privative de liberté subie par le requérant, un militaire turc, sans qu'une instance juridictionnelle ait examiné son cas.
La Cour a conclu que le redressement le plus adéquat consisterait pour la Turquie en la mise en place d'un mécanisme visant à garantir que les sanctions disciplinaires privatives de liberté soient infligées ou contrôlées dans le cadre d'un recours devant une instance juridictionnelle.

Altinok c. Turquie
29.11.2011
Défaut de communication au requérant, ou à son avocat, des conclusions de l'avis du procureur de la République concernant l'examen de sa contestation faite au maintien de sa détention provisoire, et l'absence d'indemnisation pour défaut de recours effectif.

Agit Demir c. Turquie
27.02.2018
L'affaire concernait le placement de M. Demir, mineur à l'époque des faits, en détention provisoire pour avoir participé à une manifestation et pour avoir jeté des pierres contre les forces de sécurité.

Tarak et Depe c. Turquie
09.04.2019
L'affaire concernait la privation de liberté d'un enfant de huit ans. Birtan Sinan Depe fut emmené au commissariat suite à des perquisitions effectuées au domicile d'un voisin à qui sa mère l'avait confié. Il y a été retenu seul, durant au moins un jour.

G.B. et autres c. Turquie (nº 4633/15)
17.10.2019
L'affaire concernait la rétention d'une mère et de ses trois jeunes enfants dans l'attente de leur expulsion de Turquie. Ils furent libérés près de quatre mois après avoir été privés de liberté, à la suite d'une série de recours qu'ils avaient engagés devant les juridictions internes pour contester la légalité de leur détention.

Atilla Taş c. Turquie
19.01.2021
L'affaire concerne la détention provisoire du chanteur et chroniqueur Atilla Taş en raison des tweets qu'il avait postés sur son compte Twitter, ainsi que d'articles et de chroniques qu'il avait publiés dans le quotidien Meydan, entre 2011 et 2016, critiquant les politiques du gouvernement. M. Taş avait été poursuivi pour des infractions liées au terrorisme.

Tuncer Bakırhan c. Turquie
14.09.2021
L'affaire concernait la mise et le maintien en détention d'un ancien maire de Siirt, agglomération située dans le sud-est de la Turquie, en raison de ses activités et de ses déclarations. L'intéressé avait été élu en mars 2014, sous l'étiquette d'un parti d'opposition. Les autorités lui reprochèrent d'avoir fait de la propagande en faveur d'une organisation terroriste (PKK, Parti des travailleurs du Kurdistan, une organisation illégale armée) et d'être membre de ladite organisation.

İlker Deniz Yücel c. Turquie
25.01.2022
L'affaire concernait la détention provisoire du journaliste İlker Deniz Yücel, prétendument en raison de ses activités journalistiques. À l'époque des faits, M. Yücel était le correspondant en Turquie du quotidien allemand *Die Welt*. Il fut privé de sa liberté du 14 février 2017 au 16 février 2018. Il retourna en Allemagne après sa libération.

Alıcı et autres c. Turquie
24.05.2022
L'affaire concernait l'arrestation des requérants alors qu'ils se trouvaient dans un bus pour se rendre d'Adana à Ankara afin de participer à une manifestation, et leur condamnation à une amende administrative pour avoir refusé de divulguer leur identité à la police qui arrêta leur bus.

Taner Kılıç (no 2) c. Turquie
31.05.2022
L'affaire concernait la mise et le maintien en détention provisoire de M. Kılıç qui, à l'époque des faits, était le président de la branche turque de l'organisation Amnesty

International. M. Kılıç fut arrêté en juin 2017, soupçonné d'appartenance à l'organisation FETÖ/PDY1.

Demirtaş et Yüksekdağ Şenoğlu c. Türkiye

06.06.2023

L'affaire concernait deux anciens co-présidents du Parti démocratique des peuples (HDP) qui sont actuellement incarcérés. Ils se plaignaient de ne pas avoir bénéficié d'une assistance juridique effective pour contester leur détention provisoire en raison de la surveillance, par les autorités pénitentiaires, de leurs entretiens avec leurs avocats et de la saisie des documents échangés entre eux et leurs avocats.

Selahattin Demirtaş c. Türkiye (nº 4)

08.07.2025

L'affaire concernait la détention provisoire dont M. Selahattin Demirtaş, un des coprésidents du Parti démocratique des peuples (HDP), un parti politique pro-kurde, a fait l'objet à partir du 20 septembre 2019.

Affaires concernant des arrestations liées à l'organisation criminelle Ergenekon

Nedim Şener c. Turquie et Şik c. Turquie

08.07.2014

Maintien en détention provisoire de journalistes d'investigation accusés d'avoir apporté aide et assistance à l'organisation criminelle Ergenekon, dont les membres furent condamnés en 2013 pour avoir fomenté un coup d'État.

Mergen et autres c. Turquie et Ayşe Yüksel et autres c. Turquie

31.05.2016

Arrestation, placement en garde à vue et mise en détention provisoire de certains membres de l'Association de soutien à la vie moderne (*Çağdaş Yaşamı Destekleme Derneği ÇYDD* une association attribuant des bourses aux étudiants, notamment pour promouvoir l'éducation des jeunes filles) soupçonnés d'appartenance à une organisation criminelle dénommée *Ergenekon*, dont les membres présumés étaient accusés d'avoir mené des activités visant le renversement du gouvernement par la force et la violence, et de préparer un coup d'État militaire.

Erarslan et autres c. Turquie

19.06.2018

L'affaire concernait le placement des requérants en garde à vue dans le cadre d'une enquête pénale portant sur une organisation criminelle du nom d'*Ergenekon,* dont les membres présumés étaient soupçonnés de se livrer à des activités visant au renversement du gouvernement par la force et la violence.

Affaires concernant l'arrestation et le placement en détention provisoire de deux journalistes à la suite de la tentative de coup d'État militaire

Mehmet Hasan Altan c. Turquie
Şahin Alpay c. Turquie

20.03.2018

Violation de l'article 5 § 1
Non-violation de l'article 5 § 4

Mises en détention après la tentative du coup d'État du 15 juillet 2016

Alparslan Altan c. Turquie

16.04.2019

L'affaire concernait la mise en détention d'un magistrat de la Cour constitutionnelle turque (CCT) après la tentative du coup d'État du 15 juillet 2016.

Violation de l'article 5 § 1 en raison du défaut de légalité de la mise en détention provisoire
Violation de l'article 5 § 1 en raison de l'absence de raisons plausibles, au moment de la mise en détention provisoire du requérant, de soupçonner celui-ci d'avoir commis une infraction

Baş c. Turquie

03.03.2020

L'affaire concernait le placement en détention provisoire de M. Baş, alors magistrat, à la suite de la tentative de coup d'État du 15 juillet 2016.

Violation de l'article 5 § 1 concernant le grief tiré d'un défaut de légalité de la mise en détention provisoire
Violation de l'article 5 § 1 à raison de l'absence de raisons plausibles, au moment de la mise en détention provisoire du requérant, de soupçonner celui-ci d'avoir commis une infraction
Violation de l'article 5 § 4 (droit de faire statuer à bref délai sur la légalité de la détention) à raison de la durée de la

période sans comparution personnelle devant un juge

Sabuncu et autres c. Turquie

10.11.2020

L'affaire concernait le placement et le maintien en détention provisoire des requérants en raison de la ligne éditoriale suivie par le quotidien Cumhuriyet, dans ses articles et dans les médias sociaux, critiquant certaines politiques gouvernementales.

Violation de l'article 5 § 1

Violation de l'article 10 (liberté d'expression)

Non-violation de l'article 5 § 4 (droit à faire statuer à bref délai sur la légalité de sa détention)

Non-violation de l'article 18 (limitation de l'usage à des restrictions aux droits)

Şık c. Turquie (no 2)

24.11.2020

L'affaire concernait la mise et le maintien en détention provisoire du journaliste Ahmet Şık, qui était soupçonné d'avoir fait de la propagande en faveur d'organisations considérées comme terroristes ou d'avoir aidé celles-ci par le biais d'articles et d'interviews publiés dans le quotidien turc Cumhuriyet ainsi que de messages envoyés sur les réseaux sociaux, critiquant la politique gouvernementale.

Violation de l'article 5 § 1 (droit à la liberté et à la sûreté)

Violation de l'article 10 (liberté d'expression)

Non-violation de l'article 5 § 4 (droit à faire statuer à bref délai sur la légalité de sa détention)

Non-violation de l'article 18 (limitation de l'usage des restrictions aux droits)

Demirtaş et Yüksekdağ Şenoğlu c. Türkiye

06.06.2023

L'affaire concernait deux anciens co-présidents du Parti démocratique des peuples (HDP) qui sont actuellement incarcérés. Ils se plaignaient de ne pas avoir bénéficié d'une assistance juridique effective pour contester leur détention provisoire en raison de la surveillance, par les autorités pénitentiaires, de leurs entretiens avec leurs avocats et de la saisie des documents échangés entre eux et leurs avocats. Les mesures en question ont été ordonnées par les juridictions turques pour un délai de trois mois en application du décret-loi d'état d'urgence n° 676 adopté à la suite de la tentative de coup d'État du 15 juillet 2016.

Violation de l'article 5 § 4 (droit à faire statuer à bref délai sur la légalité de sa détention)

Aydın Sefa Akay c. Türkiye

23.04.2024

L'affaire concernait l'arrestation et le placement en détention provisoire d'un juge des Nations unies, ainsi que la perquisition de son domicile et la fouille à laquelle il a été soumis au lendemain de la tentative de coup d'État militaire de 2016 en Türkiye, malgré l'immunité diplomatique dont il bénéficiait. Au moment de son arrestation, il travaillait à distance pour le Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux (« le Mécanisme des Nations unies pour les Tribunaux pénaux ») depuis son domicile à Istanbul.

Violation de l'article 5 § 1

Violation de l'article 8 (droit au respect de la vie privée et du domicile)

Requêtes irrecevables

Benli c. Turquie

22.03.2018

L'affaire concernait la régularité des périodes de détention successives subies par M. Benli.

Requête déclarée irrecevable.

Doğan et Çakmak c. Turquie

06.06.2019

L'affaire concernait le placement en détention provisoire de MM. Doğan et Çakmak dans le cadre d'une enquête pénale dénommée *Balyoz* lors de laquelle il était reproché aux requérants d'avoir participé à la planification d'un coup d'État militaire entre 2002 et 2003.

Requête déclarée irrecevable car une autre instance internationale a déjà statué sur les griefs des requérants.

Mirgadirov c. Azerbaïdjan et Turquie

17.09.2020

L'affaire concernait l'arrestation pour haute trahison et le placement en détention provisoire du requérant, un journaliste de renom qui était soupçonné d'espionnage pour le compte de l'Arménie.

La Cour a dit qu'il n'y avait pas lieu d'examiner le grief fondé sur l'article 5 § 4 et que les autres griefs avait été déclarés irrecevables.

Affaires portant sur l'article 6

Droit à un procès équitable

Violation de l'article 6

Göçmen c. Turquie

17.10.2006

Utilisation de déclarations obtenues sous la torture dans le procès du requérant.

Mehmet et Suna Yigit c. Turquie

17.07.2007

Refus d'octroyer l'assistance judiciaire dans une procédure civile au motif que les requérants étaient représentés par un avocat.

Fazli Aslaner c. Turquie

04.03.2014

Procédure administrative au cours de laquelle certains juges du Conseil d'État étaient intervenus à plusieurs reprises dans le cadre de pourvois successifs.

Balta et Demir c. Turquie

23.06.2015

Condamnation des requérants pour appartenance à une organisation illégale, sur la base de déclarations d'un témoin anonyme que les requérants n'avaient pu interroger à aucun stade de la procédure.

Bursa Barosu Başkanlığı et autres c. Turquie

19.06.2018

L'affaire concernait la non-exécution de nombreuses décisions judiciaires annulant les actes administratifs autorisant la construction et l'exploitation d'une usine d'amidon sur un terrain agricole situé à Orhangazi (Bursa, Turquie) par une société américaine (« Cargill »).

La Cour a relevé que la requête était recevable pour six requérants uniquement.

Hülya Ebru Demirel c. Turquie

19.06.2018

L'affaire concernait les allégations de la requérante selon lesquelles elle avait subi une discrimination fondée sur le sexe lorsqu'elle s'était vu refuser un emploi d'agent de sécurité auprès d'une entreprise régionale publique de distribution d'électricité.

Kurşun c. Turquie

30.10.2018

Dans cette affaire, le requérant avait demandé réparation pour des dommages causés à sa propriété par une explosion de pétrole. Il estimait que l'État avait traité cette affaire sans lui accorder un procès équitable et sans respecter son droit de propriété.

Ali Riza et autres c. Turquie

28.01.2020

Cette affaire portait sur des litiges dans le monde du football. Dans le cas de M. Rıza, le litige portait sur son contrat, tandis que dans celui de M. Akal, il portait sur sa rétrogradation. Les décisions rendues par la TFF les concernant n'étaient pas susceptibles de contrôle juridictionnel.

Notant que l'affaire a mis en évidence un problème systémique touchant le règlement des litiges dans le milieu du football en Turquie, la Cour a indiqué en vertu de l'article 46 (force obligatoire et exécution des arrêts) que l'État devait prendre des mesures visant à assurer l'indépendance structurelle de la commission d'arbitrage.

La Cour a par ailleurs déclaré irrecevables les griefs soulevés par trois footballeurs amateurs, en particulier du fait de l'inapplicabilité de l'article 6 à leur cas.

Pişkin c. Turquie

15.12.2020

L'affaire concernait le licenciement de M. Pişkin au motif qu'il avait eu des liens avec une organisation terroriste, à la suite de la déclaration de l'état d'urgence en Turquie après la tentative de coup d'état du 15 juillet 2016, ainsi que le contrôle juridictionnel subséquent de cette mesure.

Bilgen c. Turquie

09.03.2021

L'affaire concernait un haut magistrat du tribunal administratif régional d'Ankara qui fut muté sans son consentement dans un autre tribunal d'un district judiciaire inférieur par un décret du Haut Conseil des juges et des procureurs qui n'avait pas fait l'objet d'un contrôle juridictionnel.

Faysal Pamuk c. Turquie

18.01.2022

L'affaire concernait le procès de M. Pamuk sur la base d'accusations liées au

terrorisme, et en particulier le recours à des dépositions qui avaient été livrées devant d'autres juridictions en l'absence de M. Pamuk ou de son avocat à la suite de commissions rogatoires (talimat).

Non-violation de l'article 6

Eker c. Turquie

24.10.2017

L'affaire concernait l'obligation faite à l'éditeur d'un journal (M. Eker) de publier une réponse rectificative suite à un article qu'il avait rédigé et publié dans son quotidien. Le texte rectificatif émanait de l'association des journalistes de Sinop et répondait aux critiques formulées par M. Eker dans son article.

Requêtes irrecevables

Öcalan c. Turquie

06.07.2010

Condamnation du requérant pour avoir mené des actions visant la sécession d'une partie du territoire turc et d'avoir formé et dirigé une bande de terroristes armés.

Par un arrêt du 12 mai 2005, la Cour considéra que la procédure devant la cour de sûreté de l'État n'avait pas été conforme aux exigences de l'article 6.

Dans sa décision du 06.07.2010, elle a déclaré la nouvelle requête de M. Öcalan irrecevable, estimant que le refus des autorités turques de rouvrir une procédure pénale n'a pas entaché l'exécution de l'arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme, dont la supervision revenait au Comité des Ministres.

Droit d'accès à un tribunal

Violation de l'article 6

Altıntaş c. Turquie

10.03.2020

L'affaire concernait la condamnation pénale de M. Altıntaş à une amende judiciaire en raison d'un article publié en 2007 dans le périodique « *Tokat Demokrat* » et décrivant les auteurs des « *événements de Kızıldere* », entre autres, comme *« les idoles de la jeunesse ».* Lors de ces événements, survenus en mars 1972, trois Britanniques travaillant à l'OTAN avaient été enlevés et exécutés par leurs ravisseurs.

M. Altıntaş fut condamné en 2008, le tribunal correctionnel estimant que l'article en question faisait l'apologie des militants des « *événements de Kızıldere* ».

Eminağaoğlu c. Turquie

09.03.2021

L'affaire concernait l'infliction d'une sanction disciplinaire (changement du lieu d'affectation) à un magistrat par le Conseil supérieur des juges et des procureurs en raison des déclarations et critiques qu'il avait faites aux médias sur certaines affaires judiciaires médiatiques. À l'époque des faits, le requérant était également le président de Yarsav, une association de magistrats.

Requête irrecevable

Bıdık c. Turquie

15.12.2016

Cessation de la fonction de directrice d'école de M^me^ Bıdık à la suite de l'entrée en vigueur d'une loi.

Requête déclarée irrecevable pour non-épuisement des voies de recours internes (article 35 §§ 1 et 4 de la Convention).

Droit à l'assistance d'un avocat

Violation de l'article 6

Affaires concernant la présence d'un avocat en garde à vue

Salduz c. Turquie

27.11.2008

Arrêt de Grande Chambre (voir page 3)

Dayanan c. Turquie

13.10.2009

Affaire concernant également le droit de garder le silence

Gökbulut c. Turquie

29.03.2016

L'affaire concernait l'impossibilité pour M. Gökbulut, condamné pour appartenance à une organisation illégale, d'interroger ou de faire interroger les témoins dont les dépositions avaient servi de fondement à sa

condamnation, ainsi que l'absence d'assistance d'un avocat lors de sa garde à vue.

Akdağ c. Turquie

17.09.2019

L'affaire concernait le droit d'accès à un avocat pendant une garde à vue. La requérante alléguait qu'elle avait avoué être membre d'une organisation illégale après avoir été menacée et maltraitée par la police, sans avoir eu accès à un avocat.

Ekrem Can et autres c. Turquie

08.03.2022

L'affaire concernait les condamnations infligées aux requérants pour avoir organisé dans un palais de justice une action de protestation lors de laquelle ils scandèrent des slogans, déployèrent une banderole, lancèrent des tracts et s'enfermèrent dans l'un des corridors, ce qui conduisit à l'annulation de certaines des audiences qui étaient prévues ce jour-là.

Droit à l'assistance d'un interprète

Violation de l'article 6

Baytar c. Turquie

14.10.2014

Interrogatoire en garde à vue d'une personne ne maîtrisant pas la langue nationale, sans l'assistance d'un interprète.

Droit à un procès équitable dans un délai raisonnable

Violation de l'article 6

Göçmen c. Turquie

17.10.2006

(voir l'affaire dans la rubrique "droit à un procès équitable)

Alkin c. Turquie

13.10.2009

Durée excessive de la procédure d'indemnisation pour une requérante ayant été amputée d'une jambe alors qu'elle avait 11 ans, après avoir marché sur une mine terrestre alors qu'elle jouait avec d'autres enfants près du village d'Ortabağ.

Ümmühan Kaplan c. Turquie

20.03.2012 (arrêt pilote) [2]

Procédure engagée en 1970 par le père de la requérante, décédé entre temps, relativement à des parcelles de terres.

La Cour a dit que pour toutes les affaires relevant de la même problématique générale de durée des procédures judiciaires en Turquie :

- La Turquie doit mettre en place sous un an, pour les affaires pendantes et à venir d'ici le 22 septembre 2012, un recours effectif offrant un redressement adéquat et suffisant.
- Sont ajournées pour un an : les requêtes pendantes qui n'ont pas encore été communiquées au gouvernement turc (2 373 requêtes au 31 décembre 2011), ainsi que toutes les requêtes à venir d'ici le 22 septembre 2012.
- Sont ajournées pour un an : les requêtes pendantes qui n'ont pas encore été communiquées au gouvernement turc (2 373 requêtes au 31 décembre 2011), ainsi que toutes les requêtes à venir d'ici le 22 septembre 2012.
- La Cour se réserve la faculté de poursuivre l'examen des requêtes pendantes déjà communiquées (330 requêtes) par la voie de la procédure normale.

Behçet Taş c. Turquie

10.03.2015

Dommages infligés au requérant par l'explosion d'une mine anti-personnel, ainsi que l'équité et la durée de la procédure d'indemnisation qu'il a engagée.

Mehmet Günay et Güllü Günay c. Turquie

20.02.2018

L'affaire concernait des allégations de négligence médicale portant sur le décès de la fille de M. et M^me^ Günay, dix jours après une opération à l'hôpital.

[2] Depuis 2004 et en raison du nombre important d'affaires ayant pour origine des problèmes systémiques ou structurels dans certains pays, la Cour a mis en place une procédure d'arrêt pilote. Celle-ci consiste à cerner dans un seul arrêt les problèmes structurels sous-jacents à des violations de la Convention européenne des droits de l'homme et à y indiquer les mesures qui s'imposent pour remédier à ces problèmes.

Yılmaz c. Turquie

04.06.2019

L'affaire concernait le refus du ministère de l'éducation nationale de nommer M. Yılmaz à un poste d'enseignant à l'étranger bien qu'il ait réussi un concours. M. Yılmaz soutenait que sa nomination avait été refusée en raison de motifs liés à sa vie privée et à celle de son épouse.

Requête irrecevable

Müdür Turgut et autres c. Turquie

26.03.2013

Deux hommes qui furent arrêtées à Istanbul en raison de leurs liens présumées avec une organisation terroriste.

La Cour a jugé dans cette affaire que la loi n° 6384 est une conséquence directe et concrète de la procédure de l'arrêt pilote Ümmühan Kaplan c. Turquie (n° 24240/07), du 20 mars 2012, qui a pour but de porter remède aux griefs relatifs à la durée excessive de procédure.

Bien que cette loi n'était pas en vigueur au moment où les requérants ont introduit leur requête, la Cour déclare qu'elle n'est pas en mesure d'affirmer au stade présent de la procédure que ce recours actuellement disponible ne serait pas effectif et accessible. Il s'ensuit que le grief est rejeté pour non-épuisement des voies de recours internes.

Droit à un procès équitable et égalité des armes

Non-violation de l'article 6

Diriöz c. Turquie

31.05.2012

Plainte d'un prévenu pour atteinte au principe d'égalité des armes dans la mesure où le procureur prend place sur une estrade surélevée alors que lui-même et son avocat sont placés, suivant la règle, en contrebas dans la salle d'audience.

Affaires concernant le droit au respect de la vie privée et familiale (article 8)

Violation de l'article 8

Mentes et autres c. Turquie

28.11.1997[3]

Maisons incendiées, au cours d'une opération des forces de sécurité en juin 1993, dans le cadre des troubles dans le Sud-Est de la Turquie entre forces de sécurité et membres du parti illégal PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan).

Y.F. c. Turquie (n° 24209/94)

22.07.2003

Examen gynécologique forcé au cours d'une garde à vue ordonnée pour soupçons d'aide et assistance au parti illégal PKK.

Fazil Ahmet Tamer c. Turquie

05.12.2006

Censure de la correspondance des détenus en prison.

Güzel Erdagöz c. Turquie

21.10.2008

Refus des tribunaux d'accueillir une demande en rectification de l'orthographe d'un prénom, ce dernier étant un « mot régional » ne figurant pas dans le dictionnaire édité par l'Institut de la langue turque.

Mustafa et Armagan Akin c. Turquie

06.04.2010

Frère et sœur séparés suite à un divorce (garde du garçon au père et de la fille à la mère).

Perisan et autres c. Turquie

20.05.2010

Détenus, blessés ou décédés lors d'une opération des forces de l'ordre le 24 septembre 1996 à la prison de Diyarbakır.

Özpinar c. Turquie

19.10.2010

Révocation par le Conseil supérieur de la magistrature d'une magistrate pour des raisons liées à sa vie privée (allégations notamment de relations personnelles avec

[3] Dans la même affaire, dans son arrêt du 24 juillet 1998, la Cour s'est prononcée sur la question de satisfaction équitable.

un avocat et de tenues vestimentaires et maquillage inconvenants).

Mehmet Nurı Özen et autres c. Turquie

11.01.2011

Refus d'expédier des lettres de détenus écrites dans une langue autre que le turc, au motif que leur contenu était incompréhensible, donc impossible à contrôler.

Aydemir c. Turquie

24.05.2011

Perquisition menée au domicile des requérants, comme à 48 adresses voisines, toutes situées à proximité de la prison d'Aydın. Ces perquisitions avaient pour but d'empêcher toute aide à la fuite de détenus par la voie d'un tunnel. Au cours de la perquisition à leur domicile, un proche des requérants décéda.

Cengiz Kılıç c.Turquie

06.12.2011

Durée excessive de procédures de divorce mettant en jeu la question de l'attribution de l'autorité parentale et le droit de visite du parent séparé.

Alkaya c. Turquie

09.10.2012

Divulgation par la presse de l'adresse domiciliaire d'une actrice turque dont l'appartement avait été cambriolé.

Nusret Kaya et autres c. Turquie

22.04.2014

Restrictions apportées à la possibilité pour les détenus turcs de tenir des conversations téléphoniques en kurde avec leurs proches.

Gözüm c. Turquie

20.01.2015

Refus opposé à la demande de M^me^ Gözüm, en sa qualité de mère adoptive célibataire, tendant à faire remplacer, sur les documents personnels de son fils adoptif, le prénom de la mère biologique par le sien.

Y.Y. c. Turquie (n° 14793/08)

10.03.2015

Refus opposé par les autorités turques d'accorder une autorisation de changement de sexe à une personne transsexuelle au motif que cette personne n'était pas dans l'incapacité définitive de procréer.

Bremner c. Turquie

13.10.2015

Diffusion d'un reportage télévisé dans lequel M. Bremner, qui s'employait à déployer un prosélytisme évangélique, était montré comme un « marchand de religion étranger » menant des activités secrètes en Turquie.

Sodan c. Turquie

02.02.2016

Mutation du requérant du poste d'adjoint au préfet de la capitale à un autre poste d'adjoint en province, à la suite d'un rapport sur son comportement qui soulignait que son épouse portait le voile islamique et que l'intéressé lui-même avait une personnalité renfermée.

Karabeyoğlu c. Turquie

07.06.2016

L'affaire concernait une mesure de surveillance téléphonique dont avait fait l'objet M. Karabeyoğlu, procureur, dans le cadre d'une enquête pénale relative à une organisation illégale dénommée *Ergenekon*, et l'utilisation des données recueillies dans le cadre d'une autre enquête, disciplinaire en l'espèce.

Non-violation de l'article 8 concernant les écoutes téléphoniques relatives à l'enquête pénale

Violation de l'article 8 concernant l'utilisation, dans le cadre de l'enquête disciplinaire, des renseignements obtenus par le biais des écoutes téléphoniques

Violation de l'article 13 (droit à un recours effectif)

Eylem Kaya c. Turquie

13.12.2016

L'affaire concernait en particulier le contrôle systématique par l'administration pénitentiaire de la correspondance d'un détenu avec son avocat.

Erdinç Kurt et autres c. Turquie

06.06.2017

L'affaire concernait deux interventions chirurgicales à haut risque ayant impliqué de graves séquelles neurologiques chez une patiente (invalidité de 92 %).

Gülbahar Özer et Yusuf Özer c. Turquie

29.05.2018

Voir communiqué de presse en anglais.

Kaboğlu et Oran c. Turquie
30.10.2018
L'affaire concernait des articles de presse contenant des menaces et discours de haine formulées à l'encontre des requérants en raison des idées qu'ils avaient formulées dans un rapport portant sur les droits des minorités et les droits culturels et destiné au Gouvernement. Les requérants furent déboutés de leurs actions devant les juridictions internes, ces dernières estimant, entre autres, que les articles litigieux relevaient des dispositions protégeant la liberté d'expression.

Yılmaz c. Turquie
04.06.2019
L'affaire concernait le refus du ministère de l'éducation nationale de nommer M. Yılmaz à un poste d'enseignant à l'étranger bien qu'il ait réussi un concours. M. Yılmaz soutenait que sa nomination avait été refusée en raison de motifs liés à sa vie privée et à celle de son épouse.

Ulusoy c. Turquie
25.06.2019
Dans cette affaire, M. et Mme Ulusoy imputaient le handicap permanent et irréversible de leur fils à des négligences médicales ayant eu lieu durant la phase prénatale et l'accouchement. Ils se plaignaient également de l'absence d'enquête effective à propos de leurs allégations.

Kırdök et autres c. Turquie
03.12.2019
Dans cette affaire, les requérants, qui sont avocats, se plaignaient de la saisie de leurs données électroniques par les autorités judiciaires pour les besoins d'une procédure pénale dirigée à l'encontre d'un autre avocat (Ü.S.) qui partageait le même bureau qu'eux.

Sağdıç c. Turquie
09.02.2021
Dans cette affaire, M. Sağdıç se plaignait d'une atteinte à son droit à la protection de sa réputation en raison de la publication d'une série d'articles dans les quotidiens *Taraf* et *Yeni Şafak*, en novembre et décembre 2009, le mettant en cause dans une affaire portant sur un plan d'action baptisé « Cage » qui aurait visé à créer des conditions propices au renversement du gouvernement.

N.Ç. c. Turquie
09.02.2021
L'affaire concernait les lacunes de la procédure pénale menée à l'encontre de suspects accusés de faits de prostitution d'un enfant de quatorze ans.

Nuh Uzun et autres c. Turquie
29.03.2022
L'affaire concernait principalement l'enregistrement de la correspondance des requérants, au cours de leur détention, sur le Système Informatique du Réseau Judiciaire National (UYAP).

Telek et autres c. Türkiye
21.03.2023
L'affaire concernait le retrait des passeports de trois universitaires consécutivement à leur révocation de la fonction publique à la suite de l'état d'urgence déclaré après la tentative de coup d'État du 15 juillet 2016 en Türkiye. Cette mesure dura deux ans et huit mois pour les deux premiers requérants, et trois ans et dix mois pour la troisième requérante.
Violation de l'article 8 dans le chef des trois requérants
Violation de l'article 2 du Protocole n° 1 (droit à l'instruction) dans le chef des deux premiers requérants

Nurcan Bayraktar c. Türkiye
27.06.2023
L'affaire concernait l'obligation faite aux femmes divorcées de respecter un délai de viduité de 300 jours avant de se remarier – avec un autre homme que leur mari précédent – sauf si elles prouvent qu'elles ne sont pas enceintes en se soumettant à un examen médical.

Non-violation de l'article 8

Kaboğlu et Oran c. Turquie (n° 2)
20.10.2020
L'affaire concernait deux professeurs d'université (MM. Kaboğlu et Oran) qui avaient fait l'objet de différentes réactions à la suite de la publication d'un rapport sur les droits des minorités et les droits culturels, préparé par un organe public au sein duquel ils occupaient des positions de responsabilité.

Kemal Taşkın et autres c. Turquie
02.02.2010
Interdiction dans des documents officiels d'orthographier les prénoms avec des lettres absentes de l'alphabet officiel turc.

Küçük c. Turquie et Suisse
17.05.2011
Enlèvement international d'un enfant par sa mère. Le père se plaignait que la Turquie (leur pays) et la Suisse (où l'enfant avait été localisé) n'avaient pas fait le nécessaire pour assurer rapidement le retour de l'enfant. Le père et son fils, qu'il put finalement récupérer, subirent sur le chemin retour vers la Turquie quelques heures de détention à l'aéroport d'Esenboğa.

Requêtes irrecevables

S.A. c. Turquie (n° 62299/09)
15.02.2018
L'affaire concernait une opération de circoncision accomplie sur son fils que le requérant considérait comme n'étant pas réussie.
Requête déclarée irrecevable

Ahunbay et autres c. Turquie
21.02.2019
Dans cette requête, cinq requérants se plaignaient que le projet de construction du barrage d'Ilısu menaçait le site archéologique d'Hasankeyf, un héritage archéologique et culturel de plus de 12 000 ans.
La Cour a déclaré la requête irrecevable, estimant qu'elle était incompatible *ratione materiae* avec les dispositions de la Convention (article 35 §§ 3 (a) et 4).

Affaires concernant la liberté de pensée, de conscience et de religion (article 9)

Violation de l'article 9

Leyla Sahin c. Turquie
10.11.2005 (Grande Chambre)
Arrêt de Grande Chambre (voir page 2 de la fiche)

Sinan Isik c. Turquie
02.02.2010
Rejet de la demande du requérant de remplacement de la mention « islam » par celle de sa confession « alévie » sur sa carte d'identité.

Arslan et autres c Turquie
23.02.2010
Condamnation au pénal de membres d'un groupe religieux pour avoir manifesté leur religion à travers la tenue vestimentaire représentative de leur groupe.

Güler et Uğur c. Turquie
02.12.2014
Condamnation des requérants pour propagande en faveur d'une organisation terroriste, en raison de leur participation à une cérémonie religieuse organisée dans les locaux d'un parti politique en mémoire de trois personnes, membres d'une organisation illégale (le PKK), tuées par les forces de l'ordre.

Association de solidarité avec les Témoins de Jéhovah et autres c. Turquie
24.05.2016
Impossibilité pour les témoins de Jéhovah de Mersin et d'İzmir de se rassembler dans un lieu approprié pour célébrer leur culte.

Abdullah Yalçın (n° 2) c. Türkiye
14.06.2022
L'affaire concernait le refus opposé par la prison de haute sécurité de Diyarbakır à la demande du requérant tendant à organiser des prières collectives du vendredi (jumuah) et à y participer.

Affaires concernant l'objection de conscience

Ülke c. Turquie
24.01.2006
M. Ülke refusa d'effectuer son service militaire au motif qu'il avait de fermes convictions pacifistes; il brûla publiquement son appel sous les drapeaux au cours d'une conférence de presse. Il fut tout d'abord déclaré coupable d'avoir incité des appelés à se soustraire à leurs obligations militaires puis, après son transfert dans un régiment militaire, condamné à plusieurs reprises pour refus de porter l'uniforme militaire. Il purgea au total près de deux ans d'emprisonnement puis entra dans la clandestinité.

Violation de l'article 3 (interdiction des traitements inhumains et dégradants)

Erçep c. Turquie

22.11.2011

Refus du requérant, témoin de Jéhovah et objecteur de conscience, d'accomplir son service militaire.

Violation de l'article 9

Violation de l'article 6 (droit à un procès équitable)

Invitation de la Turquie à légiférer au sujet des objecteurs de conscience et à créer un service de remplacement

Savda c. Turquie

12.06.2012

Absence de reconnaissance du droit à l'objection de conscience qui permettrait de légitimer le refus d'accomplir son service militaire en Turquie.

Violation de l'article 3 (interdiction des traitements dégradants) et 9

Violation de l'article 6 § 1 en raison du défaut d'indépendance et d'impartialité du tribunal militaire.

Kanatlı c. Türkiye

12.03.2024

L'affaire concernait un requérant (M. Kanatlı) qui se plaignait d'avoir été condamné pénalement en raison de son refus d'accomplir le service de réserve d'une journée – auquel il fut appelé en 2009, conformément à la loi sur le service militaire – motivant son refus par des raisons de conscience.

Violation de l'article 9

Affaires concernant la liberté d'expression (article 10)

Violation de l'article10

Falakaoglu et Saygili c. Turquie

19.12.2006

Condamnation pénale des requérants en application de la loi antiterroriste, pour la publication d'articles de presse de nature à désigner des agents de l'État comme cibles aux organisations terroristes.

Ulusoy et autres c. Turquie

03.05.2007

Interdiction d'interpréter une pièce de théâtre en kurde dans les salles d'une municipalité.

Asan c. Turquie

27.11.2007

Saisie de l'ouvrage de M. Asan, accusé d'avoir fait de la propagande séparatiste.

Asan c. Turquie et Nur Radyo Ve Televizyon Yayıncılığı A.Ş. c. Turquie

27.11.2007

Nur Radyo Ve Televizyon Yayıncılığı A.Ş. c. Turquie (n° 2)

12.10.2010

Interdiction d'émettre imposée à une société de radiodiffusion pour avoir diffusé des programmes religieux.

Sorguç c. Turquie

23.06.2009

Condamnation au civil d'un professeur d'université pour avoir distribué, lors d'une conférence scientifique, un article dans lequel il critiquait le recrutement et la promotion des professeurs assistants, et avoir ainsi dénigré un collègue.

Cox c. Turquie

20.05.2010

Interdiction de territoire opposée à une universitaire américaine ayant exprimé des opinions sur les questions kurde et arménienne.

Bingöl c. Turquie

22.06.2010

Condamnation d'un membre du DEHAP (Parti démocratique du peuple) ayant tenu un discours critique à l'égard de l'État turc au sujet de la question kurde.

Gözel et Özer c. Turquie

06.07.2010

La Cour souligne qu'elle a conclu à la violation de l'article 10 dans de nombreuses affaires contre la Turquie, dans lesquelles des professionnels des médias sont condamnés pour la publication de déclarations d'organisations terroristes, sans plus d'analyse de la part des juges. Elle estime que cette répression quasi automatique ne saurait se concilier avec la liberté de recevoir ou de communiquer des informations ou des idées.

Dink c. Turquie

20.09.2010

Assassinat d'un journaliste condamné pour "dénigrement de l'identité turque".

Fatih Tas c. Turquie

05.04.2011

Publication d'un ouvrage décrivant les activités de lutte contre le terrorisme des forces de l'ordre turques, attribuant des meurtres à celles-ci et divulguant les noms de personnes directement impliquées.

Altuğ Taner Akçam c. Turquie

25.10.2011

Le requérant alléguait que la crainte d'être poursuivi pour ses opinions sur la question arménienne le soumettait à une tension et à une angoisse telles qu'il avait arrêté d'écrire sur ce sujet.

Ahmet Yildirim c. Turquie

18.12.2012

Décision d'un tribunal de bloquer l'accès à « Google Sites » qui hébergeait un site internet dont le propriétaire faisait l'objet d'une procédure pénale pour outrage à la mémoire d'Atatürk. Cette mesure de blocage avait pour effet de verrouiller également l'accès à tous les autres sites hébergés par le serveur.

Cumhuriyet Vakfi et autres c. Turquie

08.10.2013

Interdiction émise en mai 2007 à l'encontre du quotidien national *Cumhuriyet* (« la République »), empêchant toute nouvelle publication d'une publicité politique dans laquelle aurait été citée une interview accordée en 1995 au journal le *Guardian* par l'actuel président turc, M. Abdullah Gül. L'éditeur du quotidien, son propriétaire et deux de ses journalistes alléguaient que l'interdiction portait atteinte à leur droit à la liberté d'expression.

Dilipak et Karakaya c. Turquie

04.03.2014

Condamnation en leur absence de deux journalistes qui avaient écrit des articles jugés offensants à l'égard d'un haut dignitaire de l'armée.

Akdeniz c. Turquie

11.03.2014

Mesure de blocage de l'accès à deux sites internet, au motif qu'ils diffusaient des œuvres musicales sans respecter la législation sur les droits d'auteur.

Requête irrecevable : la Cour a relevé notamment que les deux sites, qui étaient des sites internet spécialisés dans la diffusion musicale, avaient été bloqués parce qu'ils ne respectaient pas la législation relative aux droits d'auteur.

Mustafa Erdoğan et autres c. Turquie

27.05.2014

Condamnation des requérants, un professeur de droit, un rédacteur en chef et un éditeur, pour avoir publié en 2001, dans une revue trimestrielle de droit, un article relatif à la décision de dissoudre un parti politique. Jugeant cet article injurieux, les juridictions turques condamnèrent les requérants à verser des dommages et intérêts à trois juges de la Cour constitutionnelle.

Murat Vural c. Turquie

21.10.2014

Grief de M. Vural, qui se plaignait de la longue peine d'emprisonnement qu'il avait dû purger pour avoir déversé, à titre de protestation politique, de la peinture sur des statues de Mustafa Kemal Atatürk, le fondateur de la République de Turquie.

Müdür Duman c. Turquie

06.10.2015

Le requérant, chef d'une section locale d'un parti politique alléguait que sa condamnation pour des images et publications trouvées dans le bureau de la section s'analysait en une atteinte injustifiée à son droit à la liberté d'expression.

Belek et Velioğlu c. Turquie

06.10.2015

Condamnation des requérants par la cour de sûreté de l'État pour avoir publié dans un quotidien un texte contenant une déclaration émanant d'une organisation illégale armée.

Cengiz et autres c. Turquie

01.12.2015

Blocage d'accès à YouTube, un site web permettant aux utilisateurs d'envoyer, de regarder et de partager des vidéos. Le site fut bloqué du 5 mai 2008 au 30 octobre 2010.

Görmüş et autres c. Turquie

19.01.2016

L'affaire concernait trois domaines de la liberté d'expression, à savoir la protection

des sources journalistiques, la diffusion d'informations confidentielles et la protection des donneurs d'alerte.

Erdener c. Turquie

02.02.2016

Condamnation civile pour diffamation de M^me^ Erdener, députée à l'époque des faits, en raison de ses propos relayés dans la presse et critiquant la manière dont le Premier ministre, M. Bülent Ecevit, avait été soigné dans un hôpital universitaire privé.

Bilen et Çoruk c. Turquie

08.03.2016

Condamnation de deux membres du mouvement de jeunesse du Parti travailliste (*Emek Partisi*) au paiement d'une amende pour avoir distribué, sans autorisation préalable, des tracts émanant du parti.

Semir Güzel c. Turquie

13.09.2016

L'affaire concernait des poursuites ayant visé un homme politique qui avait permis à des participants à un congrès de son parti de s'exprimer en kurde.

Savda c. Turquie (n° 2)

15.11.2016

L'affaire concernait la condamnation pénale de M. Savda pour avoir lu une déclaration de presse intitulée « *Nous sommes solidaires avec les objecteurs de conscience israéliens* ».

Kaos GL c. Turquie

22.11.2016

Saisie de tous les exemplaires d'un magazine publié par l'association Kaos GL, association de recherche culturelle et de solidarité des gays et des lesbiennes.

Sarıgül c. Turquie

23.05.2017

L'affaire concernait la saisie, par les autorités pénitentiaires, d'une ébauche de roman que M. Sarıgül avait rédigée dans une maison d'arrêt ainsi que la saisie d'une lettre adressée à son avocat.

Ali Çetin c. Turquie

19.06.2017

L'affaire concernait la condamnation pénale d'un expert-comptable (M. Çetin) pour injure à un fonctionnaire à la suite des propos qu'il avait tenus dans une lettre portant sur un conflit d'ordre professionnel. M. Çetin reprochait au fonctionnaire en question d'avoir lancé une « *fatwa*[4] *avec la mentalité d'un Bekçi Murtaza*[5]» lors de la rédaction d'un rapport portant sur un contrôle fiscal de la fondation pour laquelle il travaillait.

Aydoğan et Dara Radyo Televizyon Yayıncılık Anonim Şirketi c. Turquie

13.02.2018

L'affaire concernait une procédure portant sur une demande d'obtention d'un certificat de sécurité nationale pour les associés et dirigeants de la société « Aydoğan et Dara Radyo Televizyon Yayıncılık Anonim Şirketi », une société de télévision qui souhaitait diffuser des émissions en langue kurde notamment.

Kula c. Turquie

19.06.2018

L'affaire concernait une sanction disciplinaire (blâme) infligée à M. Kula, professeur d'université, pour avoir participé à une émission de télévision dans une autre ville que celle de sa résidence sans l'autorisation de son université.

Fatih Taş c. Turquie (5)

04.09.2018

L'affaire concernait une procédure pénale diligentée à l'encontre du propriétaire d'une maison d'édition (M. Taş) pour dénigrement de la République de la Turquie en raison de la publication d'un livre portant sur la disparition d'un journaliste au sud-est de la Turquie en 1994.

Ali Gürbüz c. Turquie

12.03.2019

L'affaire concernait sept procédures pénales engagées à l'encontre de M. Gürbüz parce qu'il avait publié, dans son quotidien « *Ülkede Özgür Gündem* », des déclarations des responsables d'organisations qualifiées de terroristes en droit turc. Il fut acquitté au terme des procédures qui durèrent entre cinq et plus de sept ans et il n'a pas été placé en détention.

[4] Une « fatwa » est une décision rendue par une autorité religieuse compétente qui explique la solution apportée à une question relative au droit islamique.

[5] « *Bekçi Murtaza* » est un personnage de fiction de la littérature turque, considéré comme plaçant ses principes et ses vérités au-dessus de tout et cherchant à les imposer aux autres.

Mart et autres c. Turquie

19.03.2019

L'affaire concernait la condamnation pénale de trois requérants pour propagande en faveur d'une organisation illégale (MLKP, Parti communiste marxiste-léniniste).

Selahattin Demirtaş c. Turquie (n° 3)

09.07.2019

L'affaire concernait la condamnation pénale de M. Demirtaş pour des déclarations qu'il avait faites lors d'une émission de télévision.

La Cour a estimé que la procédure pénale engagée contre le requérant pour le chef de propagande en faveur d'une organisation terroriste n'avait pas répondu à un besoin social impérieux, n'avait pas été proportionnée aux buts légitimes visés et qu'elle n'avait pas été, dès lors, nécessaire dans une société démocratique.

Hatice Çoban c. Turquie

29.10.2019

L'affaire concernait la condamnation pénale de M^me^ Çoban du chef de propagande en faveur d'une organisation terroriste en raison d'un discours qu'elle avait prononcé.

Özer c. Turquie (n° 3)

11.02.2020

L'affaire concernait une procédure pénale diligentée à l'encontre de M. Özer en raison d'un article publié dans son périodique. M. Özer avait été poursuivi et condamné pour l'infraction de propagande en faveur d'une organisation terroriste, en application de la l'article 7 § 2 de la loi n° 3713.

Özer c. Turquie (n° 3)

11.02.2020

L'affaire concernait une procédure pénale diligentée à l'encontre de M. Özer en raison d'un article publié dans son périodique. M. Özer a été poursuivi et condamné pour l'infraction de propagande en faveur d'une organisation terroriste, en application de la l'article 7 § 2 de la loi no 3713.

Kaboğlu et Oran c. Turquie (n° 2)

20.10.2020

L'affaire concernait deux professeurs d'université (MM. Kaboğlu et Oran) qui avaient fait l'objet de différentes réactions à la suite de la publication d'un rapport sur les droits des minorités et les droits culturels, préparé par un organe public au sein duquel ils occupaient des positions de responsabilité.

Kılıçdaroğlu c. Turquie

27.10.2020

L'affaire concernait la condamnation du leader du parti principal de l'opposition (Kemal Kılıçdaroğlu) au paiement de dommages et intérêts pour avoir porté atteinte à la réputation du Premier ministre de l'époque (Recep Tayyip Erdoğan) en raison de deux discours qu'il avait prononcés en 2012 dans l'enceinte parlementaire.

Sabuncu et autres c. Turquie

10.11.2020

L'affaire concernait le placement et le maintien en détention provisoire des requérants en raison de la ligne éditoriale suivie par le quotidien Cumhuriyet, dans ses articles et dans les médias sociaux, critiquant certaines politiques gouvernementales.

Atilla Taş c. Turquie

19.01.2021

L'affaire concernait la détention provisoire du chanteur et chroniqueur Atilla Taş en raison des tweets qu'il avait postés sur son compte Twitter, ainsi que d'articles et de chroniques qu'il avait publiés dans le quotidien Meydan, entre 2011 et 2016, critiquant les politiques du gouvernement. M. Taş avait été poursuivi pour des infractions liées au terrorisme.

Ramazan Demir c. Turquie

09.02.2021

L'affaire concernait le rejet par les autorités pénitentiaires d'une demande d'accès à certains sites Internet introduite par M. Demir, pendant sa détention provisoire dans le centre pénitentiaire de Silivri en 2016.

Eminağaoğlu c. Turquie

09.03.2021

L'affaire concernait l'infliction d'une sanction disciplinaire (changement du lieu d'affectation) à un magistrat par le Conseil supérieur des juges et des procureurs en raison des déclarations et critiques qu'il avait faites aux médias sur certaines affaires judiciaires médiatiques. À l'époque des faits, le requérant était également le président de Yarsav, une association de magistrats.

Akdeniz et autres c. Turquie

04.05.2021

L'affaire concernait une injonction provisoire ordonnée par les juridictions nationales, interdisant la diffusion et la publication (par tous moyens de communication) d'informations relatives à une enquête parlementaire qui portait sur des allégations de corruption dirigées contre quatre anciens ministres, et qui avait été déclenchée à la suite d'une opération menée par la police et le parquet d'Istanbul les 17 et 25 décembre 2013.

Violation de l'article 10 dans le chef de Banu Güven

Kerestecioğlu Demir c. Turquie

04.05.2021

L'affaire concernait la levée de l'immunité parlementaire de la requérante, élue députée de l'Assemblée nationale, fondée selon elle sur ses opinions politiques. L'intéressée se plaignait essentiellement d'une atteinte à son droit à la liberté d'expression.

Sedat Doğan c. Turquie, Naki et Amed Sportif Faaliyetler Kulübü Derneği c. Turquie et Ibrahim Tokmak c. Turquie

18.05.2021

Les trois affaires concernaient des sanctions sportives et pécuniaires infligées aux requérants par la Fédération turque de football en raison de déclarations dans les médias ou de messages publiés ou relayés sur les réseaux sociaux ainsi que les procédures d'opposition que les requérants avaient introduites contre ces sanctions devant le comité d'arbitrage de la fédération.

Öğreten et Kanaat c. Turquie

18.05.2021

L'affaire concernait la détention (de décembre 2016 à décembre 2017) de deux journalistes pour appartenance à des organisations terroristes. Les deux journalistes avaient publié, dans les médias où ils travaillaient, une partie des courriels du ministre turc de l'Énergie de l'époque (M. Berat Albayrak, gendre du président de la République) qui avaient été piratés, puis publiés sur le site Wikileaks en décembre 2016.

Melike c. Turquie

15.06.2021

L'affaire concernait le licenciement de M^me^ Melike, une employée contractuelle du ministère de l'éducation nationale en raison des mentions « J'aime » qu'elle avait ajoutées sur certains contenus Facebook publiés par des tiers sur ce réseau social. Les autorités estimèrent que les publications en question étaient de nature à perturber la paix et la tranquillité du lieu du travail au motif qu'il s'agissait de contenus accusant les professeurs de viol, accusant des hommes d'État et relevant de partis politiques.

Ömür Çağdaş Ersoy c. Turquie

15.06.2021

L'affaire concernait la condamnation pénale d'un étudiant (M. Ersoy) de l'université d'ODTÜ (*Ortadoğu Teknik Üniversitesi*) du chef d'insulte à un agent public en raison de sa fonction.

Üçdağ c. Turquie

31.08.2021

L'affaire concernait la condamnation pénale de M. Üçdağ du chef de propagande en faveur d'une organisation terroriste en raison de deux publications faites sur son compte Facebook ainsi que le rejet de son recours individuel par la Cour constitutionnelle pour tardiveté.

Violation de l'article 6 § 1 (droit d'accès à un tribunal) et violation de l'article 10

Mehmet Çiftçi et Suat İncedere c. Turquie

18.01.2022

L'affaire concernait la sanction de privation de moyens de communication pendant un mois, infligée par l'administration pénitentiaire aux requérants, pour avoir chanté des hymnes et lu des poèmes (en décembre 2016) pour commémorer les détenus ayant perdu leurs vies pendant l'opération « Retour à la vie » qui avait été menée par les autorités dans les prisons en décembre 2000.

Kozan c. Turquie

01.03.2022

L'affaire concernait une sanction disciplinaire (blâme) infligée à M. Kozan, magistrat de profession, pour avoir partagé en mai 2015, dans un groupe fermé de Facebook, un article de presse intitulé « Réhabilitation du casier judiciaire pour

celui qui a clos l'enquête du 17 décembre, licenciement pour celui qui a mené l'enquête », sans faire de commentaire.

Osman et Altay c. Türkiye

18.07.2023

Les requêtes concernaient la rétention par l'administration des centres pénitentiaires de haute sécurité d'Akhisar et d'Edirne de quatre numéros d'un journal bihebdomadaire envoyé par voie postale aux requérants qui y étaient alors détenus.

Violation de l'article 10

Durukan et Birol c. Türkiye

03.10.2023

L'affaire concernait les condamnations pénales des requérants à des peines d'emprisonnement assorties d'un sursis au prononcé du jugement (article 231 du code de procédure pénale) en raison de contenus qu'ils avaient partagés sur les médias sociaux.

Violation de l'article 10

Dede c. Türkiye

20.02.2024

L'affaire concernait le licenciement d'un employé de banque au motif qu'il avait envoyé au personnel du service des ressources humaines de son entreprise un courriel critiquant les méthodes de gestion d'un responsable de haut niveau. L'employeur estima que l'envoi du courriel avait perturbé l'ordre et la tranquillité du lieu de travail en y causant des désagréments.

Violation de l'article 10

Non-violation de l'article 10

Poyraz c. Turquie

07.12.2010

Condamnation au civil du requérant pour diffamation sur la base d'un rapport qu'il avait établi en sa qualité d'inspecteur en chef du ministère de la Justice et qui avait filtré dans la presse, au sujet d'allégations de mauvaise conduite professionnelle visant un haut magistrat.

Altıntaş c. Turquie

10.03.2020

L'affaire concernait la condamnation pénale de M. Altıntaş à une amende judiciaire en raison d'un article publié en 2007 dans le périodique « *Tokat Demokrat* » et décrivant les auteurs des « *événements de Kızıldere* », entre autres, comme « *les idoles de la jeunesse* ». Lors de ces événements, survenus en mars 1972, trois Britanniques travaillant à l'OTAN avaient été enlevés et exécutés par leurs ravisseurs.

M. Altıntaş fut condamné en 2008, le tribunal correctionnel estimant que l'article en question faisait l'apologie des militants des « *événements de Kızıldere* ».

Sarısu Pehlivan c. Türkiye

06.06.2023

L'affaire concernait une sanction disciplinaire infligée par le Conseil des juges et des procureurs à la requérante, magistrate et, à l'époque des faits, secrétaire générale du Syndicat des juges, à la suite d'une interview de l'intéressée qui avait été publiée par un quotidien national.

Requêtes irrecevables

Demirbaş et autres c. Turquie

09.11.2010

Question de la qualité pour agir devant la Cour européenne des droits de l'homme d'une commune par le biais de personnes physiques, à savoir les membres constituant le conseil municipal. Ils se plaignaient de sa dissolution suite à des publications en langue kurde et invoquaient l'article 10.

Requête irrecevable : les collectivités locales n'ont pas la qualité pour introduire une requête en vertu de l'article 34.

Wikimedia Foundation, Inc. c. Turquie

24.03.2022

L'affaire concernait la demande, de la part de la Présidence de la télécommunication et de l'informatique, de supprimer certaines pages du site internet de la requérante puis le blocage de l'intégralité de son site internet en raison de l'impossibilité technique de ne bloquer que ces quelques pages.

Requête déclarée irrecevable.

Affaires concernant la saisie d'ouvrages et la condamnation de leur éditeur

Violation de l'article 10

Akdas c. Turquie

16.02.2010

Édition turque d'un roman érotique de Guillaume Apollinaire.

Sapan c. Turquie
08.06.2010
Livre sur le chanteur Tarkan.

Exemples d'affaires concernant la suspension de la publication de journaux

Violations de l'article 10

Ürper et autres c. Turquie
20.10.2009

Saygili et Bilgiç c. Turquie
20.05.2010

Turgay et autres c. Turquie
15.06.2010

Affaires concernant la liberté de réunion et d'association (art. 11)

Violation de l'article 11

Demir et Baykara c. Turquie
12.11.2008
Arrêt de Grande Chambre (voir page 2)

Enerji Yapi-Yol Sen c. Turquie
21.04.2009
Sanctions disciplinaires à l'encontre de fonctionnaires en raison de leur participation à une journée nationale de grève pour la reconnaissance du droit à une convention collective.

Saime Özcan c. Turquie
Kaya et Seyhan c. Turquie
15.09.2009
Enseignants sanctionnés pour avoir participé à des journées nationales de grève organisées par leur syndicat.

HADEP et Demir c. Turquie
14.12.2010
Dissolution par une décision de la Cour constitutionnelle turque, en 2003, du Parti démocrate populaire (« HADEP ») au motif qu'il était devenu un centre d'activités illégales consistant notamment à prêter assistance au PKK (parti illégal des travailleurs du Kurdistan).

Gazioğlu et autres c. Turquie et Akgöl et Göl c. Turquie
17.05.2011
Intervention de la police lors de manifestations auxquelles participaient les requérants.

Eğitim ve Bilim Emekçileri Sendikasi c. Turquie
25.09.2012
Action en dissolution intentée contre un syndicat d'enseignants dont un article des statuts exprimait l'objectif de défendre le droit à un enseignement donné dans une langue maternelle autre que la langue nationale.

İsmail Sezer c. Turquie
24.03.2015
Sanction disciplinaire infligée à un instituteur exerçant des fonctions syndicales en raison de sa participation à un panel organisé par un parti politique.

Parti pour une société démocratique (DTP) et autres c. Turquie
12.01.2016
Dissolution du Parti pour une société démocratique (« le DTP », *Demokratik Toplum Partisi*), issu du mouvement politique de gauche pro-kurde, et la déchéance de certains de ses députés, dont ses coprésidents, de leur mandat parlementaire.

Gülcü c. Turquie
19.01.2016
L'affaire portait en particulier sur la condamnation et la détention d'un mineur pendant deux ans pour appartenance au PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan), une organisation armée illégale, après que l'intéressé eut participé à une manifestation et jeté des pierres en direction des policiers. M. Gülcü avait également été condamné pour diffusion de propagande en faveur d'une organisation terroriste et résistance à la police.

Cumhuriyet Halk Partisi c. Turquie
26.04.2016
L'affaire concernait la confiscation par la Cour constitutionnelle d'une part importante des actifs du principal parti de l'opposition turque, Cumhuriyet Halk Partisi, à la suite d'un contrôle de ses comptes pour 2007 à 2009.

Işıkırık c. Turquie
14.11.2017
L'affaire concernait la condamnation pénale du requérant pour appartenance à une organisation illégale après qu'il eut participé aux funérailles de quatre membres du PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan, une organisation illégale) ainsi qu'à une manifestation.

Agit Demir c. Turquie
27.02.2018
L'affaire concernait le placement de M. Demir, mineur à l'époque des faits, en détention provisoire pour avoir participé à une manifestation et pour avoir jeté des pierres contre les forces de sécurité.

Bakır et autres c. Turquie
İmret c. Turquie (n° 2)
10.07.2018
Ces deux affaires concernaient des griefs soulevés par treize ressortissants turcs au sujet de leurs condamnations pénales pour participation à des manifestations en 2005/2006. Cinq des requérants furent sanctionnés pour appartenance à des organisations armées illégales tandis que les huit autres furent condamnés pour diffusion de propagande terroriste. Tous purgèrent des peines d'emprisonnement d'une durée allant d'un an et huit mois à sept ans.

Adana Tayad c. Turquie
21.07.2020
L'affaire concernait la dissolution de l'association requérante Adana Tayad prononcée par le tribunal de grande instance pour cause d'activités illégales de certains membres du comité directeur de l'association alors que les jugements rendus dans les procédures relatives à ces infractions n'étaient pas encore définitifs.

Non-violation de l'article 11

Fondation Zehra et autres c. Turquie
10.07.2018
L'affaire concernait la fondation « *Zehra Eğitim Vakfı* » qui fut dissoute entre 2005 et 2013 au motif que son but caché était de diffuser le dessein du théologien Said Nursi, à savoir la création d'un État kurde fondé sur la *charia.*

Fondation MİHR c. Turquie
07.05.2019
L'affaire concernait la dissolution de la fondation MİHR (*Medeniyet, İrfan, Hayır, Refah Vakfı* – fondation de civilisation, de connaissance, de bienfaisance et de prospérité) au motif que ses ressources financières étaient insuffisantes pour faire face à ses dépenses et pour réaliser ses buts statutaires.

Requêtes irrecevables

Demokrat Parti c. Turquie
30.09.2021
L'affaire concernait le refus du ministère des Finances de verser au requérant – un parti politique – une aide financière publique pour l'année 2006, à la suite de l'abrogation en mai 2005 de l'article 16 de la loi n° 2820 sur les partis politiques. Le requérant invoquait les articles 11 (liberté d'association) et 14 (interdiction de la discrimination) de la Convention européenne des droits de l'homme.
Requête déclarée irrecevable car grief manifestement mal-fondé.

Kaya c. Türkiye (n° 51194/19) et Feza Almaz et autres c. Türkiye (n° 55789/19 et 3 autres)
12.12.2024
Les affaires concernaient des sanctions disciplinaires infligées aux requérants à raison de leur participation, à l'appel de leur syndicat, à une action de cessation de travail d'une journée.
Affaires déclarées irrecevables

Affaires portant sur le droit à un recours effectif (article 13)

G.B. et autres c. Turquie (n° 4633/15)
17.10.2019
L'affaire concernait la rétention d'une mère et de ses trois jeunes enfants dans l'attente de leur expulsion de Turquie. Ils furent libérés près de quatre mois après avoir été privés de liberté, à la suite d'une série de recours qu'ils avaient engagés devant les juridictions internes pour contester la légalité de leur détention.
Violation de l'article 13 combiné avec l'article 3 à raison de l'absence de voies de

recours effectives qui auraient permis aux requérants de se plaindre des conditions de leur détention dans l'un de ces centres de rétention

Affaires portant sur l'interdiction de la discrimination (article 14)

Violation de l'article 14 combiné avec l'article 8 (droit au respect de la vie privée et familiale)

Ünal Tekeli c. Turquie

16.11.2004

Impossibilité pour la requérante de porter exclusivement son nom de jeune fille après son mariage.

Emel Boyraz c. Turquie

02.12.2014

Licenciement de M^me^ Boyraz du service public pour des raisons fondées sur le sexe.

Hülya Ebru Demirel c. Turquie

19.06.2018

L'affaire concernait les allégations de la requérante selon lesquelles elle avait subi une discrimination fondée sur le sexe lorsqu'elle s'était vu refuser un emploi d'agent de sécurité auprès d'une entreprise régionale publique de distribution d'électricité.

Violation de l'article 14 combiné avec l'article 9 (droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion)

Cumhuriyetçi Eğitim Ve Kültür Merkezi Vakfi c. Turquie

02.12.2014

Possibilité offerte par la loi turque aux lieux de culte d'être dispensés du paiement de leurs factures d'électricité et le refus opposé à la fondation requérante qui souhaitait en bénéficier.

Violation de l'article 14 combiné avec l'article 1 du protocole n° 1 (protection de la propriété)

Dimici c. Türkiye

05.07.2022

L'affaire concernait les modalités de répartition de l'excédent de revenus de la fondation Örfioğlu, (créée en 1536, à l'époque ottomane, à Diyarbakır) qui reposent sur une distinction fondée sur le sexe des ayants droit.

Violation de l'article 14 combiné avec l'article 2 du protocole n° 1 (droit à l'instruction)

Çam c. Turquie

23.02.2016

Refus d'inscription de M^me^ Çam en tant qu'élève au conservatoire national de musique turque, en raison de sa cécité.

Enver Şahin c. Turquie

30.01.2018

L'affaire concernait l'impossibilité pour un paraplégique (M. Şahin) d'accéder aux bâtiments universitaires pour y poursuivre ses études, faute d'aménagements adaptés à son état.

Épuisement des voies de recours internes (article 35 § 1)

Requête irrecevable

Hasan Uzun c. Turquie

30.04.2013

Dans sa décision, la Cour réaffirmait que la règle de l'épuisement des voies de recours internes était une partie indispensable du fonctionnement du mécanisme de la Convention. Ayant examiné les principaux aspects de la nouvelle voie de recours individuel devant la Cour constitutionnelle turque, la Cour estimait que le Parlement turc avait doté la Cour constitutionnelle de pouvoirs lui permettant d'offrir en principe un redressement direct et rapide des violations des droits et libertés protégés par la Convention

Requête déclarée irrecevable : non-épuisement des voies de recours internes.

Affaires portant sur la protection de la propriété (article 1 du Protocole n°1)

Violation de l'article 1 du Protocole n°1

[N.A. et autres c. Turquie](#) (n° 37451/97)
11.10.2005

[FenerRum Erkek Lisesi Vakfi c. Turquie](#)
09.01.2007
Annulation définitive de titres de propriété de biens immobiliers d'une fondation appartenant à une minorité religieuse créée conformément au droit turc et ayant une personnalité juridique.

[Turgut et autres c. Turquie](#)
08.07.2008
Annulation sans indemnisation de titres de propriété sur des terrains du domaine littoral ou forestier.

[Uzan et autres c. Turquie](#)
05.03.2019
L'affaire concernait des mesures conservatoires qui avaient été imposées sur les biens des requérants (Jasmin Paris Uzan, Renç Emre Uzan, Ayla Uzan-Ashaboğlu, Nimet Hülya Talu et Bilge Doğru) au motif que leurs proches ou supérieurs hiérarchiques faisaient l'objet d'une procédure pénale pour détournement de fonds publics dans une affaire relative aux activités de la banque « İmarbank », dont la licence bancaire avait été retirée après une perte de plusieurs milliards d'euros.

[Kamoy Radyo Televizyon Yayıncılık ve Organizasyon A.Ş. c. Turquie](#)
16.04.2019
L'affaire concernait une procédure en protection de marque dans le cadre de laquelle la requérante avait été déboutée en raison de l'application rétroactive d'une loi par les juridictions internes.

[Kaynar et autres c. Turquie](#)
07.05.2019
L'affaire concernait une procédure civile portant sur la revendication des titres de propriété de terrains achetés par les requérants et classés « sites naturels ». Les juridictions internes décidèrent d'inscrire lesdits terrains au nom du Trésor public sur le fondement d'une nouvelle loi, entrée en vigueur au cours de la procédure. Les requérants ne bénéficièrent d'aucune indemnité.

[K.V. Mediterranean Tours Limited c. Türkiye](#)
10.06.2025
L'affaire concernait l'effectivité de la voie de droit que la Commission des biens immobiliers (IPC) est censée offrir pour les demandes d'indemnisation introduites par des Chypriotes grecs en « République turque de Chypre du nord ». Elle portait également sur la participation d'une fondation religieuse aux procédures suivies devant l'IPC et sur le manque allégué d'impartialité de la formation d'appel de la cour administrative d'appel compétente pour connaître des recours formés contre les décisions prises par l'IPC.

Non-violation de l'article 1 du Protocole n°1

[Aktürk et autres c. Türkiye](#)
13.06.2023
Dans cette affaire, les requérants se plaignaient de la décision de l'administration de renoncer à la vente d'un terrain agricole – que leur de cujus avait occupé de manière continue depuis 1966, puis acheté à la sous-préfecture de Polatlı en 2017 quelques semaines avant de décéder – en raison de l'affectation du terrain par l'administration à un usage d'intérêt public.

Requêtes irrecevables

[Uzan et autres c. Turquie](#)
29.03.2011
Les requérants, le fondateur de la société Rumeli Elektrik et de trois sociétés de droit turc (Rumeli Elektrik A.Ş., ÇEAŞ et KEPEZ A.Ş) se plaignaient du transfert à l'État de sites de distribution d'électricité sans le versement d'une indemnité.
Requête déclarée irrecevable car griefs manifestement mal-fondés.

Arioğlu et autres c. Turquie
06.11.2012
Les requérants se plaignaient que la perte de leur droit de propriété sans indemnisation.
Requête déclarée irrecevable : non-épuisement des voies de recours internes.

Yeşil et autres c. Turquie et Danyanikli c. Turquie
27.09.2018
Les requérants possédaient des terrains situés dans une région connue pour ses attraits hautement touristiques et classée zone d'alpage. La requête concernait une procédure d'annulation de leurs titres de propriété.
Requêtes déclarées irrecevables car griefs manifestement mal-fondés.

Expropriations: un problème structurel

Violation de l'article 1 du Protocole 1

Sarica et Dilaver c. Turquie
27.05.2010
Occupation de terrains pendant de longues années sans décision d'expropriation en bonne et due forme
La Cour dit que la pratique des expropriations de fait représente un problème structurel en Turquie.

Yetis et autres c. Turquie
06.07.2010
La Cour dit qu'il existe un problème structurel en Turquie concernant la procédure d'expropriation.

Affaires relatives au droit à l'instruction (article 2 du Protocole n° 1)

Violation de l'article 2 du Protocole n° 1

Zengin c. Turquie
09.10.2007
Refus de dispense pour une élève de l'école publique de cours obligatoires de « culture religieuse et connaissance morale » privilégiant la connaissance de la branche sunnite de l'Islam.

Temel et autres c. Turquie
03.03.2009
Suspension de 18 étudiants de leur université pendant deux semestres pour avoir demandé l'instauration de cours facultatifs de langue kurde.

Mansur Yalçın et autres c. Turquie
16.09.2014
Les requérants, de confession alévie, une branche minoritaire et hétérodoxe de l'islam, soutenaient que le contenu des cours obligatoires de culture religieuse et morale à l'école était axé sur l'approche sunnite de l'islam.

Mehmet Reşit Arslan et Orhan Bingöl c. Turquie
18.06.2019
L'affaire concernait la question du droit à l'instruction des détenus.

Affaires portant sur le droit à des élections libres (article 3 du Protocole n° 1)

Violation de l'article 3 du Protocole n° 1

Söyler c. Turquie
17.09.2013
Grief d'un homme d'affaires reconnu coupable d'établissement de chèques sans provision, qui se plaignait de ne pas avoir été autorisé à voter aux élections législatives turques de 2007 (année pendant laquelle il se trouvait en détention) ni à celles de 2011 (alors qu'il se trouvait en liberté conditionnelle).
La Cour a observé en particulier que la privation du droit de vote imposée en Turquie aux personnes condamnées à une peine de prison était automatique et indifférenciée et qu'elle ne tenait pas compte de la nature ni de la gravité de leur infraction, de la durée de leur peine ni de leur conduite et de leur situation. L'application de cette mesure portant atteinte à un droit protégé par la Convention d'importance fondamentale devait être considérée comme outrepassant toute latitude acceptable pour l'État de décider de questions telles que les droits électoraux des détenus condamnés.

Murat Vural c. Turquie

21.10.2014

(Voir affaire portant aussi sur l'article 10)

Non violation de l'article 3 du Protocole n° 1

Özgürlük ve Dayanisma Partisi c. Turquie

10.05.2012

Refus d'accorder le financement public direct, prévu par la Constitution turque, à un parti politique, l'ÖDP, qui ne remplissait pas le critère de représentativité minimum.

La Cour a notamment conclu que la différence de traitement entre l'ÖDP et les partis qui s'étaient vu accorder ce financement était raisonnablement proportionnée au but légitime de renforcer le pluralisme démocratique tout en évitant une fragmentation des candidatures.

Requête irrecevable

Cumhuriyet Halk Partisi c. Turquie

30.11.2017

Plainte d'un parti turc de l'opposition au sujet du référendum tenu le 16 avril 2017 sur la modification et l'abrogation de dispositions constitutionnelles relatives aux pouvoirs du président.

Requête déclarée irrecevable.

La Cour a par ailleurs trouvé le grief tiré de l'article 3 du Protocole n° 1 incompatible *ratione materiae* avec les dispositions de la Convention.

Affaires concernant la situation dans le Nord de Chypre

Loizidou c. Turquie

18.12.1996

Premier arrêt de la CEDH concernant la Turquie

Question de l'accès à des biens dans le nord de Chypre par la propriétaire, ressortissante chypriote.

Violation de l'article 1 du Protocole n°1 (protection de la propriété)

Non-violation de l'article 8 (respect de la vie privée et familiale)

D'autres requêtes similaires ont été introduites et les mêmes violations ont été constatées par la Cour[6].

Xenides-Arestis c. Turquie

22.12.2005 (7.12.2006 pour la satisfaction équitable).

Impossibilité depuis 1974 pour la requérante, ressortissante chypriote, d'accéder à son domicile au nord de Chypre. A la différence de l'affaire *Loizidou*, Mme Xenides-Arestis y avait son domicile et y résidait.

Violation de l'article 8 (droit au respect du domicile de la requérante)

Violation de l'article 1 du Protocole n° 1 (protection de la propriété)

Isaak c. Turquie et Solomou c. Turquie

24.06.2008

(voir ci-dessus dans la rubrique « le droit à la vie »)

Requêtes irrecevables

Demopoulos et sept autres affaires

05.03.2010

La Cour a estimé que la loi modifiée fournissait une voie de recours accessible et effective pour les griefs des Chypriotes grecs relatifs à la privation de leur bien dans le nord de Chypre.

Affaires portant sur les mesures prises après la tentative de coup d'État du 15 juillet 2016

Mercan c. Turquie

17.11.2016

Placement en détention provisoire d'une magistrate, révoquée de ses fonctions à la suite de la tentative d de coup d'État.

Requête déclarée irrecevable pour non-épuisement des voies de recours internes

Communiqué de presse en turc.

[6] 27.01.09: Evagorou Christou (18403/91), Ioannou 18364/91), Kyriacou (18407/91), Michael (18361/91), Nicola (18404/91), Sophia Andreou (18360/91) ; 20.01.09: Gavriel (41355/98), Orphanides (36705/97)

Zihni c. Turquie

08.12.2016

Révocation d'un enseignant de ses fonctions par un décret-loi d'état d'urgence édicté par le Conseil des ministres après la tentative de coup d'État.

Requête déclarée irrecevable pour non-épuisement des voies de recours internes (article 35 §§ 1 et 4 de la Convention).

Communiqué de presse en turc.

Çatal c. Turquie

10.03.2017

Révocation d'une juge par le Conseil supérieur de la magistrature, en application d'un décret-loi d'état d'urgence, dans le cadre des mesures prises après la tentative de coup d'État.

Requête déclarée irrecevable pour non-épuisement des voies de recours internes (article 35 §§ 1 et 4 de la Convention).

Communiqué de presse en turc.

Köksal c. Turquie

12.06.2017

Révocation d'un instituteur (M. Köksal) par décret-loi dans le cadre des mesures prises après la tentative de coup d'État.

Requête déclarée irrecevable pour non-épuisement des voies de recours internes.

Communiqué de presse en turc.

Alparslan Altan c. Turquie

16.04.2019

L'affaire concernait la mise en détention d'un magistrat de la Cour constitutionnelle turque (CCT) après la tentative du coup d'État.

Violation de l'article 5 § 1 (droit à la liberté et à la sûreté) en raison du défaut de légalité de la mise en détention provisoire

Violation de l'article 5 § 1 en raison de l'absence de raisons plausibles, au moment de la mise en détention provisoire du requérant, de soupçonner celui-ci d'avoir commis une infraction

Baş c. Turquie

03.03.2020

L'affaire concernait le placement en détention provisoire de M. Baş, alors magistrat, à la suite de la tentative de coup d'État du 15 juillet 2016.

Violation de l'article 5 § 1 (droit à la liberté et à la sûreté) concernant le grief tiré d'un défaut de légalité de la mise en détention provisoire

Violation de l'article 5 § 1 de la Convention, à raison de l'absence de raisons plausibles, au moment de la mise en détention provisoire du requérant, de soupçonner celui-ci d'avoir commis une infraction

Violation de l'article 5 § 4 (droit de faire statuer à bref délai sur la légalité de la détention) à raison de la durée de la période sans comparution personnelle devant un juge

Kaman c. Turquie

04.06.2020

L'affaire concernait le placement en détention provisoire de la requérante du 29 décembre 2017 jusqu'au 25 octobre 2019, dans le contexte des suites de la tentative de coup d'État en juillet 2016.

Requête déclarée irrecevable pour non-épuisement des voies de recours internes

Pişkin c. Turquie

15.12.2020

L'affaire concernait le licenciement de M. Pişkin au motif qu'il avait eu des liens avec une organisation terroriste, à la suite de la déclaration de l'état d'urgence en Turquie après la tentative de coup d'état du 15 juillet 2016, ainsi que le contrôle juridictionnel subséquent de cette mesure.

Violation de l'article 6 § 1 (droit à un procès équitable)

Violation de l'article 8 (droit au respect de la vie privée et familiale).

Selahattin Demirtaş c. Turquie (nº 2)

22.12.2020

L'affaire concernait l'arrestation et la mise en détention provisoire de M. Selahattin Demirtaş, qui était à l'époque des faits un des coprésidents du Parti démocratique des peuples (HDP), un parti pro-kurde de gauche.

Violation de l'article 10 (liberté d'expression)

Violation de l'article 5 § 1 (droit à la liberté et à la sûreté)

Violation de l'article 5 § 3 (droit à la liberté et à la sûreté)

Non-violation de l'article 5 § 4 (droit de faire statuer à bref délai sur la légalité de la détention)

Violation de l'article 3 du Protocole nº 1 (droit à des élections libres)

Violation de l'article 18 (limitation de l'usage des restrictions aux droits) combiné avec l'article 5

Atilla Taş c. Turquie

19.01.2021

L'affaire concernait la détention provisoire du chanteur et chroniqueur Atilla Taş en raison des tweets qu'il avait postés sur son compte Twitter, ainsi que d'articles et de chroniques qu'il avait publiés dans le quotidien Meydan, entre 2011 et 2016, critiquant les politiques du gouvernement. M. Taş avait été poursuivi pour des infractions liées au terrorisme.

Violation de l'article 5 § 1 (droit à la liberté et à la sûreté)

Violation de l'article 10 (liberté d'expression).

Non-violation de l'article 5 § 4 (impossibilité d'accéder au dossier d'enquête).

Tercan c. Turquie

29.06.2021

L'affaire concernait la mise et le maintien en détention provisoire d'un ancien juge de la Cour constitutionnelle turque (M. Tercan), ainsi que la perquisition effectuée à son domicile, au lendemain de la tentative de coup d'État du 15 juillet 2016, pour appartenance à une organisation terroriste armée.

Violation de l'article 5 § 1 (droit à la liberté et à la sûreté)

Violation de l'article 5 § 3 (droit à la liberté et à la sûreté : motivation des décisions relatives à la détention provisoire et durée de celle-ci)

Violation de l'article 8 (droit au respect de la vie privée, familiale et du domicile)

Akgün c. Turquie

20.07.2021

L'affaire concernait le placement en détention provisoire du requérant au motif qu'il était soupçonné d'être membre d'une organisation désignée par les autorités turques sous le nom de « FETÖ/PDY » (« Organisation terroriste fetullahiste/ Structure d'État parallèle »).

Violation de l'article 5 § 1 (droit à la liberté et à la sûreté)

Violation de l'article 5 § 3 (droit à être jugé dans un délai raisonnable ou à être libéré pendant la procédure)

Violation de l'article 5 § 4 (droit de faire statuer à bref délai sur la légalité de sa détention)

Demirhan et autres c. Türkiye

22.07.2025

L'affaire concernait les condamnations dont les requérants ont fait l'objet pour appartenance à une organisation terroriste armée que les autorités turques désignent sous l'appellation « organisation terroriste Fetullahiste / structure d'État parallèle » (Fetullahçı Terör Örgütü / Paralel Devlet Yapılanması, ci-après « la FETÖ/PDY »).

Violation de l'article 7 (pas de peine sans loi)

Violation de l'article 6 § 1 (droit à un procès équitable)

Bozyokuş et autres c. Türkiye, Karslı et autres c. Türkiye et Seyhan et autres c. Türkiye

16.12.2025

Les affaires concernaient les condamnations dont les requérants avaient fait l'objet pour appartenance à une organisation terroriste armée que les autorités turques désignent sous l'appellation « organisation terroriste Fetullahiste / structure d'État parallèle » (*Fetullahçı Terör Örgütü / Paralel Devlet Yapılanması*, ci-après « la FETÖ/PDY »). Les autorités considèrent la FETÖ/PDY comme étant à l'origine de la tentative de coup d'État qui a eu lieu en Türkiye le 15 juillet 2016.

Violation de l'article 7 (pas de peine sans loi) et/ou violation de l'article 6 § 1 (droit à un procès équitable)

Les 2 420 requêtes qui constituent ces affaires font partie des milliers de requêtes inscrites au rôle de la Cour qui ont trait à des questions analogues à celles sur lesquelles elle a statué dans l'affaire de Grande Chambre Yüksel Yalçınkaya c. Türkiye et dans l'affaire de chambre Demirhan et autres c. Türkiye.

Affaires concernant l'arrestation et le placement en détention provisoire des journalistes à la suite de la tentative de coup d'État

Mehmet Hasan Altan c. Turquie
Şahin Alpay c. Turquie

20.03.2018

Violation de l'article 5 § 1

Non-violation de l'article 5 § 4

Sabuncu et autres c. Turquie

10.11.2020

L'affaire concernait le placement et le maintien en détention provisoire des

requérants en raison de la ligne éditoriale suivie par le quotidien Cumhuriyet, dans ses articles et dans les médias sociaux, critiquant certaines politiques gouvernementales.
Violation de l'article 5 § 1 (droit à la liberté et à la sûreté)
Violation de l'article 10 (liberté d'expression)
Non-violation de l'article 5 § 4 (droit à faire statuer à bref délai sur la légalité de sa détention).
Non-violation de l'article 18 (limitation de l'usage à des restrictions aux droits).

Şık c. Turquie (no 2)

24.11.2020

L'affaire concernait la mise et le maintien en détention provisoire du journaliste Ahmet Şık, qui était soupçonné d'avoir fait de la propagande en faveur d'organisations considérées comme terroristes ou d'avoir aidé celles-ci par le biais d'articles et d'interviews publiés dans le quotidien turc Cumhuriyet ainsi que de messages envoyés sur les réseaux sociaux, critiquant la politique gouvernementale.

Murat Aksoy c. Turquie

13.04.2021

L'affaire concernait la détention provisoire du journaliste Murat Aksoy en raison d'articles et de publications qu'il avait publiés dans des journaux ou sur ses médias sociaux, critiquant le gouvernement. Le placement en détention provisoire de M. Aksoy eut lieu quelques semaines après la tentative de coup d'État du 15 juillet 2016 et la déclaration de l'état d'urgence qui s'ensuivit. Les autorités lui reprochèrent d'appartenir à une organisation terroriste et d'avoir tenté de renverser par la force et la violence tant l'ordre constitutionnel que le gouvernement.
Violation de l'article 5 § 1
Violation de l'article 10 (liberté d'expression)
Non-violation de l'article 5 § 4 (impossibilité d'accéder au dossier d'enquête)

Ahmet Hüsrev Altan c. Turquie

13.04.2021

L'affaire concernait la détention provisoire du requérant, un romancier et journaliste connu, à la suite de son arrestation pour soupçon d'appartenance à l'Organisation terroriste güleniste / Structure d'État parallèle. Les événements se déroulèrent à l'époque de la tentative de coup d'État de juillet 2016 et de l'état d'urgence qui s'en était suivi.
Violation de l'article 5 § 1 (droit à la liberté et à la sûreté)
Violation de l'article 5 § 4 (droit de faire statuer à bref délai par un tribunal sur la légalité de la détention) concernant l'impossibilité d'accéder au dossier d'enquête
Non-violation de l'article 5 § 4 concernant la célérité du contrôle juridictionnel

Bulaç c. Turquie

08.06.2021

L'affaire concernait la détention provisoire d'un journaliste pour appartenance à une organisation terroriste.
Violation de l'article 5 § 1
Violation de l'article 10

Autres affaires marquantes, arrêts et décisions rendus

Tendik et autres c. Turquie

22.12.2005

Absence de voie de recours permettant de se plaindre de la durée des procédures judiciaires.
Violation de l'article 13 (droit à un recours effectif)

Requêtes irrecevables

Affaires concernant l'indemnisation des victimes du terrorisme en Turquie

Içyer c. Turquie

12.01.2006

La Cour a examiné le recours nouvellement offert par la « loi sur l'indemnisation des dommages résultant d'actes de terrorisme ou de mesures de lutte contre le terrorisme » promulguée le 27 juillet 2004. La Cour l'a estimée « accessible » et offrant « des perspectives raisonnables de succès ». 800 requêtes ont été déclarées irrecevables sur cette base.

Akbayır et autres c. Turquie, Fidanten et autres c. Turquie, Bingölbalı et 54 autres requêtes c. Turquie et Boğuş et 91 autres requêtes c. Turquie

08.07.2011

Requêtes déclarées irrecevables.

Affaires marquantes pendantes

Grande Chambre

Tergek c. Türkiye (nº 39631/20)
L'affaire concerne la rétention par les autorités pénitentiaires de la correspondance adressée à M. Tergek par son épouse, à savoir des lettres, des notes, des photographies et des documents imprimés tirés de sites Internet. Les lettres furent finalement remises à M. Tergek, mais pas les documents imprimés.
M. Tergek invoque l'article 8 (droit au respect de la correspondance).
Dans son arrêt du 29 avril 2025, la Cour a décidé, par quatre voix contre trois, qu'il n'y a pas eu de violation de l'article 10 de la Convention.

Le 15 septembre 2025, l'affaire a été renvoyée devant la Grande Chambre à la demande de la partie requérante.

Une audience de Grande Chambre a eu lieu le 4 mars 2026.

Chambre

Affaire interétatique
Il y a actuellement une affaire pendante Arménie c. Turquie.

Pour plus d'information, voir le document Questions-réponses sur les affaires interétatiques.

Affaires communiquées en 2017 (liste non exhaustive)

Affaires portant sur les mesures prises après la tentative de coup d'État du 15 juillet 2016

Enseignants:
Gülmen c. Turquie (nº 46171/17) et Özakça c. Turquie (nº 45940/17)

Affaires communiquées en 2018 (liste non exhaustive)

Affaires portant sur les mesures prises après la tentative de coup d'État du 15 juillet 2016

Güler c. Turquie (nº 62170/17)
Ablak c. Turquie (nº 28566/17)

Contact à l'Unité Presse de la CEDH :
+33 3 90 21 42 08